LASER

2018

LA REVUE DE L'INDUSTRIE
DES SYSTÈMES INTÉRIEURS DU QUÉBEC

Ensemble pour grandir !

APESIQ

ASSOCIATION PROVINCIALE
DES ENTREPRENEURS
EN SYSTÈMES INTÉRIEURS DU QUÉBEC

Le système pare-air Securock[MD] ExoAir[MD] 430 combine deux technologies éprouvées, soit le panneau de revêtement Securock de CGC sur lequel une membrane synthétique de Tremco est pré-appliquée en usine. Le système pare-air Securock ExoAir 430 permet ainsi de sceller l'enveloppe du bâtiment plus rapidement.

Pour plus de renseignements, contactez votre représentant local de CGC ou Tremco.

© 2018 CGC UNE SOCIÉTÉ DE USG ou ses sociétés affiliées. Tous droits réservés et de la société Tremco Incorporated.

Les marques de commerce CGC, SECUROCK, le logo CGC, les éléments de design et les couleurs ainsi que les marques connexes sont la propriété de la société USG Corporation ou de ses sociétés affiliées.

Les marques de commerce, ExoAir et Tremco sont la propriété de la société Tremco Incorporated.

CGC | TREMCO

PERFORMANCE INTÉGRÉE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APESIQ

LE CONSEIL EXÉCUTIF

Président	**Yourik Piché**	Groupe Piché Construction (2005) inc.
Vice-président - Est du Québec	**Frédéric Dupont**	Construction Duroy
Vice-président - Ouest du Québec	**Benito Jr Mariano**	Construction N.C.L.
Secrétaire-trésorier	**Alain Brulotte**	Consultants Albru
Directeur général	**Claude Pilon**	APESIQ

LES ADMINISTRATEURS

• Représentant les entrepreneurs en systèmes intérieurs

Daniel Courchesne	Systèmes intérieurs Bernard MNJ & Associés Inc.
Nelson Bouffard	Manugypse
Steve Champagne	STC Acoustique 2015
Alain DeSylva	Les Produits métalliques Bailey Ltée
Éric Dostie	Les Entreprises Éric Dostie inc.
Benoit Gariépy	Systèmes intérieurs B.G.R.G. Inc.
Frédéric Gauthier	MG Construction
Philippe Grondin	Grondin Acoustique
Serge Plante	S.R. Construction
Dominic Tourangeau	Systèmes Intérieurs D.T. inc.

• Représentant les fournisseurs majeurs

Martin Blain	Distribution Ste-Foy
Maxime Larouche	Lefebvre & Benoit s.e.c.

• Représentant les manufacturiers et les fournisseurs spécialisés

Yannick Devost	CGC
Jean-François Tremblay	Soprema

• Représentant les professionnels

M^e Pascal Thibodeau	Ékitas, Avocats & Fiscalistes

Principaux comités de l'APESIQ

Code d'éthique
Frédéric Gauthier (MG Construction)
Benito Mariano (Construction N.C.L.)
Jean-Sébastien Monette (Ékitas Avocats & Fiscalistes)
Claude Pilon (APESIQ)

Comité Congrès 2019
Hugo Bernard (Systèmes intérieurs Bernard MNJ)
Marc-André Cormier (Arcopel Acoustique Ltée)
Yannick Devost (CGC)
Nico Dupuis (Wallboard Trim & Tool)
Éric McKenna (Owens Corning Canada LP)
Serge Plante (S.R. Construction Inc.)
Claude Pilon

Prix budgétaires
Alain Brulotte (Consultants Albru Inc.)
Benito Mariano
Claude Pilon

Voyage de pêche / Mekoos 2019
Maxime Larouche (Lefebvre & Benoit)
Claude Pilon

Social Québec 2018
Martin Blain (Distribution Ste-Foy)
Philippe Grondin (Grondin Acoustique)
Claude Pilon

Tournoi de golf / Vélo Tour 2019
Maxime Larouche
Marc-André Cormier
Hugo Bernard
Michel Huet (CertainTeed)
Alain Brulotte
Benito Mariano
Claude Pilon

Juridiction des métiers
Frédéric Gauthier
Benito Mariano
Daniel Plante (Daharpro Construction)
Philippe Grondin
Frédéric Dupont (Constructions Duroy Inc.)
Claude Pilon

Revue Laser 2019
Hugo Bernard
Marc-André Cormier
Maxime Larouche
Benito Mariano
Claude Pilon

FQAESC (Fédération Québécoise des Associations d'Entrepreneurs spécialisés en Construction)
Claude Pilon et les membres du conseil exécutif

Manuel technique
Yannick Devost
Jean-François Tremblay (Soprema)
Claude Pilon

Activités à Québec
Martin Blain
Charles Fortin (Construction M.G.P.)
Jean-François Tremblay
Claude Pilon

Annexe pour soumission
Yourik Piché (Groupe Piché Construction (2005) inc.)
Hugo Bernard
Pascal Thibodeau (Ékitas)
Serge Plante
Benito Mariano
Frédéric Gauthier
Claude Pilon

LES MEMBRES DES COMITÉS S'IMPLIQUENT DE FAÇON BÉNÉVOLE, POUR L'ESSOR DE NOTRE INDUSTRIE.

LA PARTICIPATION À CES DIFFÉRENTS COMITÉS EST OUVERTE À TOUS LES MEMBRES ACTIFS DE L'APESIQ.

Contactez notre directeur général, M. Claude Pilon, pour en discuter ...

MOT DU PRÉSIDENT, YOURIK PICHÉ

Bonjour à tous,

L'année 2018 a été remplie de rebondissements et de défis pour l'industrie de la construction. L'effervescence de notre industrie que l'on voyait venir au loin ces dernières années s'est finalement pointée le bout du nez. Bien que très positif, ce boom de la construction nous met en face de défis d'une importance capitale pour maintenir la prospérité de nos entreprises et de notre industrie.

Un des premiers défis qui nous est apparu a été l'incertitude face aux prix des matériaux. En effet, nos fournisseurs ont subi des augmentations sans précédent principalement dans l'acier mais aussi pour plusieurs autres matériaux. La résultante est qu'il est maintenant très difficile d'avoir des prix de matériaux protégés pour les projets qui s'éternisent dans le temps. En conséquence, en plus d'avoir le risque sur la main d'œuvre lors de nos soumissions, nous devons maintenant assumer une partie du risque relatif aux prix des matériaux.

Nous avons aussi à faire face à une pénurie de main d'œuvre qui a modifié l'atteinte des échéanciers de plusieurs projets et augmenter le coût de ceux-ci.

Les entreprises de systèmes intérieurs devront être très vigilantes dans leur processus de soumission et considérer les coûts résultants. De plus, il devient primordial de se protéger face à ces incertitudes lors de la signature de contrats.

Pour le bien de nos entreprises et la santé de notre marché, il est impératif de respecter les divers intervenants. Premièrement, les fournisseurs doivent être vus comme des partenaires. Ce qu'on doit rechercher n'est pas simplement un prix mais un service et une relation.

Il faut être en mesure de se projeter dans le futur et de considérer les coûts globaux découlant du partenariat afin de faire le bon choix. Pour ce qui est des syndicats, ils représentent ce qui est le plus important dans nos entreprises, soit nos employés. Une relation collaborative avec eux ne peut qu'être bénéfique.

Finalement, le respect de nos compétiteurs est d'une importance capitale. Des concurrents en santé donneront un marché en santé, des fournisseurs en santé et des employés bien payés.

L'APESIQ continue de travailler sur plusieurs dossiers notamment celui des paiements accélérés. Des délais de paiement toujours plus longs ainsi qu'une quantité grandissante du nombre de changements et les délais sans fin de leur traitement sont un fléau pour notre industrie.

De plus, l'APESIQ continue de faire pression sur le BSDQ. La lutte contre les compagnies bidons utilisées par certains entrepreneurs généraux afin de négocier les sous-traitants est toujours d'actualité. Plusieurs rencontres ont eu lieu et la collaboration avec d'autres associations et intervenants syndicaux mettra plus de poids à nos demandes.

Finalement, l'APESIQ travaille sur l'élaboration d'un code de déontologie et d'un document d'annexe aux soumissions afin d'aider les membres.

J'aimerais terminer en incitant les entreprises à joindre notre association et à nous faire part de leurs idées ou leurs préoccupations afin de faire grandir notre métier. Vous pouvez communiquer directement avec moi ou notre DG ou tout membre du conseil d'administration. Une grande implication des membres est essentielle et primordiale à notre succès.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES ENTREPRENEURS EN SYSTÈMES INTÉRIEURS DU QUÉBEC

• Claude Pilon, directeur général
• 3221, Autoroute 440 Ouest (BUR. 227), Laval (Québec) H7P 5P2
• **Téléphone : 450 978-2666** • Télécopieur : 450 978-1833
• claudepilon@apesiq.org • www.apesiq.org

Vers une plus grande collaboration dans l'industrie de la construction…

Nous sommes à la fin des vacances de la construction 2018 et je suis sur le chemin du retour, après un autre magnifique voyage aux Îles-de-la-Madeleine. Nous avons passé la nuit dans une charmante petite auberge, dans le but de récupérer avant de franchir les 500 kilomètres qui nous séparent encore de la maison. Au petit matin, dans l'attente de l'ouverture de la salle à manger pour le déjeuner, je m'installe dans une confortable chaise Adirondack pour y siroter un premier café. À mes pieds, le majestueux lac Témiscouata prend ses aises et impose par son calme et sa grande beauté, une atmosphère de recueillement. Je me laisse alors prendre au jeu et je savoure intensément ce moment de quiétude…

Contre toute attente, mes pensées dérivent rapidement vers le retour au travail et je passe en revue mon agenda pour les semaines à venir, mais toujours dans cet environnement si apaisant. Je prends alors conscience qu'à ce moment précis, tout ce qui m'entoure semble être en parfait équilibre et il en émane une force tranquille, génératrice d'idées et de progrès.

Je suis tenté de faire un parallèle avec la vie professionnelle, qui trop souvent nous amène dans des zones plus obscures, où règnent stress, confrontations et frustrations, qui sont autant d'obstacles au développement harmonieux de projets et ultimement, à la croissance économique. Je sais bien qu'il est utopique de penser pouvoir évoluer dans le monde du travail en conservant une attitude zen permanente, mais il est permis de rêver à plus d'ouverture d'esprit, de collaboration et de dialogue; ces éléments favorisant nécessairement la mobilisation d'un milieu donné et pourquoi pas l'industrie de la construction.

En ce sens, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade, a récemment confirmé la création d'une grappe industrielle pour le monde de la construction. Une somme de 1,4 million $ sur cinq ans a été budgétée pour la formation de cette grappe. Cette façon de faire est déjà implantée dans d'autres secteurs d'activité, avec comme objectif principal de fournir des forums de discussion aux intervenants, pour faciliter la compréhension mutuelle et mettre de l'avant des pistes de solutions en lien avec les grandes problématiques. Lors de l'annonce, la ministre a évoqué des raisons qui justifient la création de cette grappe industrielle : « améliorer la productivité, favoriser l'innovation, contribuer au rayonnement du Québec à l'international et puis avoir la mobilisation de l'ensemble des forces et des acteurs ».

On ne peut que se réjouir suite au lancement officiel de ce grand projet, car il s'agit peut-être du véhicule ultime, qui permettra la concentration des énergies en un même canal et viendra mettre un terme aux actions isolées, en vase clos. Il m'est d'ailleurs arrivé à plusieurs reprises dans les dernières années de réaliser, par concours de circonstances, que nous étions plusieurs à investir du temps sur un même dossier, sans la moindre concertation.

Également, la lourdeur administrative de plusieurs grands organismes, sans bien sûr mettre en cause la bonne volonté des gens qui y travaillent, qui fait en sorte que certains dossiers d'importance évoluent à un rythme très modéré. Ajouter à cela les changements de gouvernement, les remaniements ministériels, les joutes politiques pas toujours constructives et ladite grappe industrielle peut effectivement commencer à nous faire rêver…

Dans une perspective d'amélioration continue, notre industrie doit avoir l'humilité de revoir ses modes de fonctionnement, dont certains ne correspondent plus à la réalité d'une planète qui est de plus en plus petite. Notre positionnement face à la concurrence internationale va devenir d'une importance capitale, ce qui met davantage en lumière l'urgence de cultiver l'excellence.

La grappe industrielle pour l'industrie de la construction n'est certes pas la panacée à tous les maux, mais cette volonté de créer de nouveaux modèles doit assurément être perçue comme un pas dans la bonne direction.

Et peut-être assisterons-nous, éventuellement, à la création d'un nouveau ministère de la construction au Québec…

Merci de supporter l'APESIQ et de croire qu'ensemble, on peut réaliser de grandes choses…

Pour éviter les chutes de même niveau, une bonne tenue des lieux est requise !

Près de 900 travailleurs de la construction sont blessés chaque année à la suite d'une chute. De ce nombre, 36 % représentent des chutes de même niveau (source CNESST). Pour un accident d'apparence banale, ce pourcentage élevé peut surprendre. Analysons les risques et les mesures préventives à appliquer afin de les éliminer.

Source ASP Construction

Bien qu'elles soient considérables, les chutes de hauteur ne sont pas les seules à provoquer des blessures. Les glissades, les faux pas, les pertes d'équilibre entraînant une chute de même niveau sont fréquents sur les chantiers et peuvent occasionner des lésions graves et irréversibles.

« À côtoyer le danger on finit par l'ignorer ou ne plus en être conscient. »

Les risques

Par définition, une chute de même niveau est un accident au cours duquel la victime a été déséquilibrée et est tombée à l'occasion d'une glissade ou d'un trébuchement.

Les principales causes de **glissade** sont :

- une surface glissante (ex. : eau, huile, graisse)
- une mauvaise condition climatique (neige, glace, pluie)
- un déversement de substances humides ou sèches.

Les principales causes de **trébuchement** sont :

- un sol inégal, abrupt ou incliné (plancher, seuil, etc.)
- une vue obstruée par de la fumée, de la vapeur ou des poussières
- un éclairage déficient
- un encombrement de matériaux mal entreposés ou empilés
- un tapis ou autre couvre-plancher décollé ou mal ancré
- des câbles, des rallonges électriques ou des boyaux qui encombrent le sol
- des débris dans les passages, les couloirs ou les escaliers.

En cas de perte d'équilibre, **la victime peut** tomber sur un objet dangereux **ou chercher** à se rattraper au support **le plus proche.** Les conséquences dépendront donc de la dangerosité de son environnement. Une chute de même niveau peut aussi entraîner la mort si, par exemple, il y a eu un traumatisme crânien lorsque la tête a heurté le sol.

Les lésions les plus fréquentes sont des foulures, des entorses, des contusions, des fractures et des plaies cutanées.

Les mesures préventives

Mais comment prévenir les chutes de même niveau ? D'abord, en ayant une bonne tenue des lieux.

Un chantier de construction propre et en ordre est un chantier qui présente moins de risques d'accident.

Pour ce faire, le Code de sécurité pour les travaux de construction précise à l'article 2.4.4, que sur un chantier de construction, le contrôle de la circulation, l'utilisation des voies publiques, l'installation électrique temporaire, la tenue des lieux, la sécurité du public, l'accès au chantier, les rampes et les garde-corps permanents, le chauffage temporaire et les autres mesures générales de sécurité sont sous la responsabilité du maître d'œuvre.

Source Matérium Construction

De son côté, le travailleur doit protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique par l'application de méthodes de travail sécuritaires, mais également, il doit maintenir un environnement de travail sécuritaire pour ne pas mettre en danger la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou à proximité des lieux de travail (LSST, art. 49).

Voici quelques éléments à vérifier afin de conserver un lieu de travail sécuritaire et ainsi, prévenir les accidents :

- Suspendre les rallonges électriques pour assurer un libre passage ou les protéger, si elles passent sur les planchers, de façon à éviter qu'elles soient endommagées ou causent des chutes.

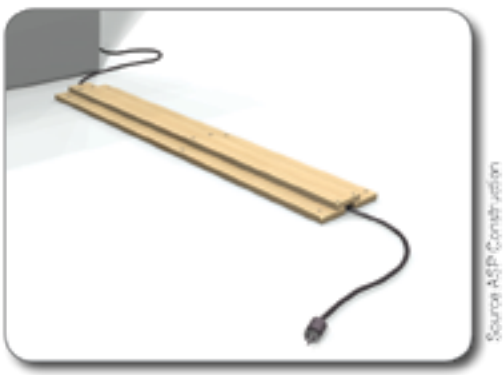
Source ASP Construction

- S'assurer que les boyaux et les câbles de soudage, etc., ne gênent pas les zones de circulation (couloirs, escaliers, passages). Lorsque non utilisés, ils doivent être ramassés et rangés.

Mise en garde : Malgré tous nos efforts, il peut arriver que les photos publiées ne soient pas entièrement conformes aux lois et règlements sur la santé et la sécurité du travail.

- Maintenir un éclairage adéquat, c'est-à-dire suffisant et qui réduit au minimum l'éblouissement ou les contrastes.

Source ASP Construction

- Entreposer les matériaux ou l'équipement de façon à en assurer leur stabilité et leur facilité d'accès.
- Ramasser les rebuts au fur et à mesure de l'avancement des travaux et les disposer adéquatement.

Source Millénium Construction

- Empiler les matériaux récupérés avec soin. Limiter la hauteur des piles pour assurer leur stabilité.
- Maintenir les zones de circulation et les sorties de secours propres et dégagées de toute obstruction.
- Nettoyez immédiatement toute accumulation d'eau, d'huile ou d'autres liquides susceptibles de provoquer des glissades occasionnant des blessures.
- Vérifier que les ouvertures pratiquées dans les structures soient recouvertes ou protégées adéquatement (ex. : les puisards, les puits, les ouvertures au niveau du sol, etc.).

Voir un exemple de formulaire d'inspection pour prévenir les chutes de même niveau sur le site Web de l'ASP Construction, à la section Publications, sous Formulaires de gestion.

L'inspection des lieux

Comment faire pour s'assurer d'une bonne tenue des lieux et ainsi, éviter la survenue d'un accident (chute ou autre) ? Par l'inspection des lieux de travail.

Celle-ci est une composante essentielle du programme de prévention, précise Louise Lessard, conseillère en prévention à l'ASP Construction. L'inspection consiste à vérifier, surveiller et maintenir des conditions de travail sécuritaires afin de répondre au principe de base de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), soit d'éliminer à la source les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs (LSST, art. 2).

L'inspection consiste à examiner attentivement et régulièrement les lieux pour détecter les risques d'accident et ainsi, y apporter les correctifs nécessaires avant même que ne survienne un accident. Elle permet donc de trouver des solutions pour chacune des anomalies ou déficiences observées afin de rendre le lieu de travail plus sécuritaire.

Les avantages directs sont :

- la correction de conditions dangereuses
- l'amélioration de l'état des lieux
- la conformité des lieux et des équipements aux normes prescrites par la réglementation.

Les avantages indirects sont :

- la réduction de pratiques dangereuses
- un effet d'entraînement des employés à la sécurité
- l'amélioration des conditions de travail sur le chantier, et
- une diminution des coûts d'accident du travail.

Source Millénium Construction

> « Maintenir l'ordre sur le chantier. Éliminer tous les obstacles inutiles. De petits gestes et autant de bonnes habitudes qui feront toute la différence. »

L'inspection peut être répartie de la façon suivante :

- **L'inspection des équipements :** vérifier l'état (l'usure, l'installation, le bon état des pièces), vérifier les dispositifs de sécurité et de commandes, les gardes de protection, les composantes électriques et mécaniques.
- **L'inspection des lieux :** s'assurer de l'accessibilité et de la propreté des voies de circulation, des sorties de secours, des lieux d'entreposage et des installations sanitaires.
- **L'inspection générale :** vérifier, entre autres, l'éclairage, la température, les produits utilisés, le niveau de bruit, etc.

L'inspection des lieux consiste à relever toute situation dangereuse susceptible de causer un accident ou une lésion, et la rapporter au responsable du chantier afin qu'il puisse apporter les correctifs adéquats dans les meilleurs délais possible, rappelle Marie-Josée Aubert, conseillère en prévention à l'ASP Construction.

Conclusion

L'application des mesures préventives et la collaboration des intervenants (travailleurs, employeurs, sous-traitants), voici réunis tous les éléments pour la réussite de l'inspection et le maintien d'une bonne tenue des lieux qui assureront un milieu de travail sécuritaire pour les travailleurs.

Nous remercions M. Richard Lapierre de Millénium Construction, pour sa disponibilité et les photos prises sur le chantier L'Aventura, à Québec.

Partenaire en PRÉVENTION depuis 1985

asp construction

L'IMMOBILIER VOUS INTÉRESSE,
MAIS LA GESTION DES LOCATAIRES
VOUS DÉRANGE ?

VOYEZ COMMENT INVESTIR DANS L'IMMOBILIER
À TRAVERS VOS REER / CELI PASSIVEMENT.

CONSULTATION GRATUITE
offerte avec un professionnel de notre équipe
pour un 2e avis sur vos placements et l'introduction à
l'investissement immobilier via le marché dispensé.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT 450.474.8525

Rockfon

MANUGYPSE

Manugypse et Rockfon, une filiale de Rockwool, sont partenaires dans la distribution de la gamme complète de plafonds acoustiques et métalliques, pour tous vos projets au Québec. Vous trouverez plus de renseignements chez Manugypse **contact@manugypse.com** ou **www.manugypse.com.** N'hésitez pas à visiter notre site web **www.rockfon.com** pour des solutions pratiques et élégantes.

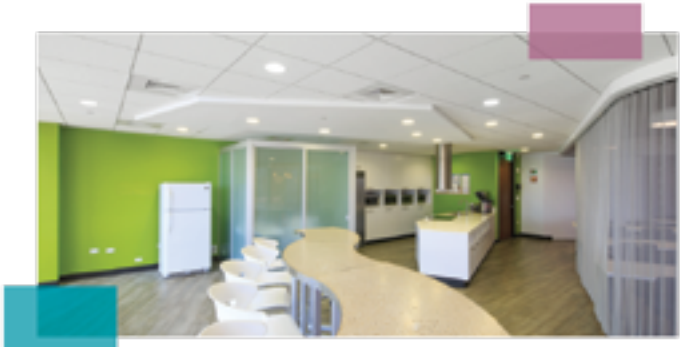

Part of the ROCKWOOL Group

STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE

Quelques données intéressantes, tirées du site web de la CCQ

En 2017, l'industrie de la construction, c'est :

- Des employeurs dont 82% comptent moins de six salariés, mais qui n'effectuent que 20% du volume de travail. Ainsi, 4 617 employeurs accaparent 80% de l'activité.
- 148,1 millions d'heures enregistrées, soit une hausse de 2,0 % comparativement à 145,4 millions d'heures en 2016.
- 157 086 salariés actifs, comparativement à 157 118 en 2016.
- 3 002 femmes actives sur les chantiers de construction; elles comptent pour 1,9 % de la main-d'oeuvre, soit 0,3% de plus que l'an dernier, en 2016.
- 25 652 employeurs actifs; comparativement à 2016, la moyenne des heures rapportées par employeur a augmenté de 2,3 % pour s'établir à 5 772.
- Une main-d'œuvre dont l'âge moyen s'établit à 39,4 ans, comme l'année dernière. Un nombre de 24 638 salariés est âgé de 55 ans ou plus, soit 15,7 % des travailleurs.
- Une moyenne d'heures travaillées annuellement de 942 par salarié. La moyenne en 2016 s'élevait à 944 heures
- Une masse salariale de 6.103 milliards de dollars.

NOMBRE DE FEMMES

• **Plâtrières**	Apprenties :	103
	Compagnons :	45
	Total :	148
• **Poseuses de systèmes intérieurs**	Apprenties :	18
	Compagnons :	10
	Total :	28

NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES EN 2017

• **Plâtriers**	Heures :	2 733 000
	Variation :	+ 5 %
• **Poseurs de systèmes intérieurs**	Heures :	2 881 000
	Variation :	+ 2,2 %

une industrie gagnante, en progression constante !

GROUPE GP PROULX

Ensemble bâtissons l'avenir

La solution à OTTAWA, MONTRÉAL et QUÉBEC, pour tous vos besoins en système intérieur

GYPSE

ISOLANT

PORTES ET CADRES

TUILES ET SUSPENSION CGC

OSSATURE MÉTALLIQUE

COMPOSÉ À JOINT

TRAPPES D'ACCÈS

OUTILLAGE SPÉCIALISÉ

CONTREPLAQUÉ

BARDEAUX

URÉTHANE GICLÉ

LAINE SOUFFLÉE

PRODUITS COUPE-FEU

4 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR

2800, boul. Ford
Châteauguay, Qc J6J 4Z2
t. (450) 691-7110 / f. (450) 691-1650

9550, boul. Ray-Lawson
Anjou, Qc H1J 1L3
t. (514) 356-6677 / f. (514) 356-0058
WWW.GPROULXINC.COM

G.PROULX INC. Le Spécialiste

1499, chemin Star Top
Gloucester, On K1B 3W5
t. (613) 749-3344
f. (613) 749-2364
WWW.GRATIENPROULX.COM

GRATIEN PROULX BUILDING MATERIALS LTD. SINCE 1976

5275, boul. Wilfrid-Hamel
Québec, Qc G2E 5M7
t. (418) 871-4300
f. (418) 871-5201
WWW.ACOUSTIPLUS.COM

ACOUSTI-PLUS

L'IMPORTANCE D'UNE BONNE PEINTURE SUR NOS JOINTS !

par Michel Huet
Représentant Technique Produits de Finition
CertainTeed Gypse

Combien de fois pouvons-nous voir des problèmes qui apparaissent suite à l'application de la peinture sur des murs neufs ? Exemple : Des joints qui fissurent, qui gonflent ou bien qui retirent pour ne nommer que ceux-là.

Oui, il faut s'assurer de la qualité des joints et s'assurer qu'ils ont séché convenablement en respectant les temps de séchage selon la température et le niveau d'humidité (voir GA-236) mais les conditions de chantier une fois les joints terminés et les méthodes d'application de peinture sont aussi primordiales.

La peinture fait partie de la finition globale des murs. Certains murs pourraient demander au préalable des joints avec un niveau de finition 5, sous des conditions d'éclairage plus critiques ou un fini de peinture plus lustré. Nous parlons ici d'un niveau de finition 4, qui est le standard dans l'industrie (voir GA-214).

Pour avoir une finition de qualité, il faut s'assurer de la qualité des joints bien sûr mais il faut aussi, au minimum, utiliser un apprêt «primer» de qualité sur un mur de gypse neuf. La qualité de finition des joints est importante et devrait être vérifiée avant l'application de l'apprêt «primer» de qualité. Le «Gypsum Association» recommande dans le document GA-232 un apprêt «primer» de bonne qualité.

Les textures différentes entre les joints et le papier de gypse réfléchissent la lumière de façon différente et voilà pourquoi il faut uniformiser les textures avec cet apprêt «primer» de bonne qualité.

Les peintures auto-scellantes et autres qui ont moins de solide ne sont pas recommandées. Selon le MPI (Master Paint Institute), les peintures autres qu'un apprêt «primer» n'ont pas le niveau recommandé par le MPI, pour uniformiser la texture entre les joints et le papier. Pour réduire la différence de porosité vous référer à la liste MPI 50 du Master Paint Institute. De plus, l'apprêt «primer» de qualité ne devrait jamais être dilué au-delà des recommandations du manufacturier de peinture.

Les peintures autres que l'apprêt «primer», en plus de ne pas uniformiser la texture, sont plus liquides et ont tendance à réactiver les joints, surtout si la peinture est pulvérisée. Lors de l'application des peintures, une bonne aération est importante pour un séchage adéquat. Si l'application de l'apprêt «primer» s'est faite au pulvérisateur, il est recommandé de rouler la peinture au rouleau immédiatement après «back-roll» pour une meilleure finition. Après l'application de l'apprêt «primer» selon les recommandations du manufacturier de peinture, l'inspection des joints doit être faite pour repérer les correctifs au niveau des joints. L'inspection finale des murs peinturés devrait se faire à une distance de 5 pieds du mur et avec un éclairage d'habitation normal et non pas avec une lumière de 500 watts directement appuyée contre le mur.

Nous observons souvent que la deuxième couche d'une peinture qui n'est pas un apprêt «primer» de qualité est appliquée dans les 2 à 4 heures suivant la première couche, ce qui augmente considérablement l'humidité dans la pièce. Le manque de temps de séchage et le manque d'aération vont humidifier les joints et créer des problèmes.

Les ciments à joints pré-mélangés, contrairement aux ciments à prise rapide, sont réactivés si les conditions de température et d'humidité ne sont pas maintenues à des conditions d'habitation normales.

ACOUSTIQUE

- Menuiserie
- Division de métal
- Insonorisation / Isolation
- Plafond suspendu
- Pose de gypse
- Tirage de joints
- Estimation de projet
- Contrôle de qualité

LE PARTENAIRE IDÉAL POUR VOS PROJETS!

info@gypse.ca
Téléphone : 450 831-2611
Télécopieur : 450 831-2011
www.gypse.ca

Acoustique J.F.P. (9131-2207 Québec inc.)

BAILEY®

PRODUITS MÉTALLIQUES LIMITÉE

Fournisseur de solutions de construction novatrices depuis plus de 68 ans :

- **ACOUSTIQUE**
- **STRUCTURE**
- **FINITION INTÉRIEURE**

BAILEY EST. 1950

LA FORCE INTÉRIEURE

L'industrie de la construction : Les changements à prévoir suite à l'adoption du projet de loi 108

Le projet de loi 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics, institue l'Autorité des marchés publics qui sera chargée de surveiller l'ensemble des contrats des organismes publics. Par ailleurs, la loi modifie la Loi sur les contrats des organismes publics et les lois régissant les organismes municipaux sous plusieurs aspects notamment pour permettre l'expérimentation de diverses mesures destinées à faciliter le paiement aux entreprises parties aux contrats publics. Voici quelques mesures qui ressortent de notre analyse du projet de loi.

Les retards de paiement

Les retards de paiement dans l'industrie de la construction ne datent pas d'hier et ils ont entraîné des conséquences financières désastreuses pour bien des entreprises. À l'heure actuelle, aucune législation québécoise ne couvre ces délais de paiement et les entrepreneurs doivent donc s'en remettre aux mécanismes contractuels prévus ou encore à ceux prévus dans la loi tel que l'hypothèque légale de la construction. Des changements à cet effet sont à prévoir en raison de l'adoption, en décembre 2017, du projet de loi 108.

La Coalition contre les retards de paiements dans la construction (« la Coalition ») travaille d'arrachepied depuis 2014 pour favoriser et promouvoir les paiements rapides des entrepreneurs et sous-traitants de l'industrie de la construction. La mission de la Coalition est de proposer des solutions efficaces à ce fléau tant dans le secteur public que privé. Les pressions exercées par la Coalition ont finalement porté leur fruit alors que des dispositions spécifiques aux retards de paiement ont été introduites dans le projet de loi 108.

Plus précisément, le projet de loi apporte plusieurs modifications à la Loi sur les contrats des organismes publics notamment en lui ajoutant les articles 24.3 à 24.7 qui touchent directement la problématique des retards de paiement dans les contrats publics. Fondamentalement ce que la loi 108 apporte est une approche par projet pilote. Le but de cette approche est d'ultimement en venir à un règlement établissant une solution permanente pour éviter les retards de paiement dans l'industrie de la construction. Les nouvelles mesures entreront en vigueur progressivement jusqu'en 2019. Cela dit, depuis l'annonce de l'entrée en fonction du premier président de l'AMF Me Denis Gallant en juin dernier, ce n'est qu'une question de mois avant que les mesures touchant les délais de paiement soient en vigueur et appliquées dans l'industrie.

Ce sera le président du Conseil du trésor qui sera en charge d'autoriser et mettre en œuvre les différents projets pilotes touchant les contrats publics. Une fois les projets pilotes acceptés par le président, le Conseil du trésor aura la tâche de déterminer quels contrats seront soumis à ces projets pilotes et qui devront s'y conformer. Les mesures adoptées pourront passer outre la législation applicable (ex. : les retenues et les cautions du Code civil du Québec) et prescrire l'application de différents calendriers de paiement, le recours à des mécanismes de règlement des différends et des mesures de reddition de compte. Il serait donc possible que, par projet pilote, les entreprises se voient obligées d'exclure la compétence des tribunaux ou d'un arbitre dans le processus de règlement des différends. D'autres intervenants pourraient donc venir jouer un rôle dans les différents conflits. Reste à voir ce que le premier projet pilote prévoira.

Les conditions du projet pilote en question seront publiées sur le site internet du secrétariat du Conseil du trésor lorsqu'il sera adopté et une violation des modalités par les différents participants pourra entraîner des amendes allant de 2 500$ à 40 000$.

Au terme du projet pilote, qui est d'une durée maximale de 3 ans, un rapport faisant état des résultats évaluera l'application des modalités dans un cadre règlementaire futur visant à établir des mesures fixes applicables à tous les contrats publics facilitant le paiement des entrepreneurs et sous-traitants. En effet, seul un véritable règlement représente une solution permanente aux problèmes de retard de paiement.

Pour l'instant, ces mesures ne toucheront que les contrats publics, mais la Coalition multiplie les démarches afin de couvrir les contrats privés également.

Ces mesures arrivent à point alors que le projet de loi fédérale S-224, Loi canadienne sur le paiement sans délai, visant la même problématique, est au point mort depuis sa troisième lecture au Sénat le 4 mai 2017.

Création de l'Autorité des marchés publics

Avec l'adoption de ce projet de loi, le gouvernement du Québec créer l'Autorité des marchés publics (« AMP »). La principale mission de l'AMP sera la surveillance et le contrôle des organismes publics et municipaux afin de combattre la corruption et la collusion à la source. Ce projet de loi répond donc directement à la première recommandation de la commission Charbonneau. (suite à la page suivante)

EKITAS
avocats & fiscalistes inc.
450 973-3883

Ekitas Avocats et Fiscalistes
2990, av. Pierre-Péladeau, bureau 410, Laval, Québec H7T 3B3
Téléphone : 450 973-3883 • Télécopieur : 450 973-9721
Site internet : www.ekitas.com

EKITAS
avocats & fiscalistes inc.

Nous avons une façon unique d'aborder le droit civil, corporatif et fiscal

Consultez-nous pour une analyse à 360° de votre situation

Légale • Financière
Fiscale • Corporative • Litige
Fiducie • Protection d'actifs
Gestion de richesse

ekitas.com

2990, avenue Pierre-Péladeau, bureau 410
Laval, Québec H7T 3B3 (450) 973-3883
ekitas.com | info@ekitas.com

Suite du texte de la page précédente

Par certaines mesures adoptées, le processus d'attribution et de gestion des contrats publics sera encadré afin d'assurer le respect du cadre légal. Le pouvoir de surveillance de l'AMP pourra s'effectuer par le biais d'enquêtes des différents intervenants. Le nouveau projet de loi s'appliquera à tous les organismes publics contrairement à ce que proposait la première version du projet qui touchait seulement les organismes publics visés par la Loi sur les contrats des organismes publics. Ce qui a pour effet d'inclure les organismes municipaux sous la surveillance de l'AMP.

Nouveau processus d'attribution des contrats de gré à gré

Les organismes publics ont actuellement l'option de déroger à la procédure d'appel d'offres applicable habituellement pour plusieurs contrats de construction afin de conclure des contrats de gré à gré.

Les nouvelles mesures obligent désormais les organismes à publier un avis d'intention qui permettra à toute entreprise de manifester sa volonté de participer au contrat public. Si une entreprise voulant prendre part au contrat semble rencontrer les exigences de l'avis d'intention, l'organisme public devra alors procéder à un processus d'appel d'offres. Si au contraire l'organisme public juge que l'entreprise ne respecte pas ses exigences, elle pourra contracter avec l'entrepreneur de départ.

Lorsqu'une entreprise se voit refuser le processus d'appel d'offres par l'organisme public et qu'elle croit se qualifier pour le contrat, elle peut formuler une plainte à l'AMP. Celle-ci procédera à une vérification du processus d'attribution du contrat. Dans les cas où la plainte était justifiée, l'organisme public ou la municipalité se verra obligée de recourir à l'appel d'offres public.

Conclusion

Bref, ces nouvelles mesures viennent en quelque sorte rétablir un rapport égalitaire entre les différents concurrents de l'industrie. Nous attendons impatiemment le premier projet pilote applicable aux retards de paiement, mais surtout le rapport suivant ce dernier qui pourrait éventuellement mener à une règlementation applicable à l'entièreté des contrats publics québécois.

Me Pascal Thibodeau et Me Jérémy Larente

EKITAS 10 ANS

EXIGEZ LE LION MANUGYPSE

sur vos produits d'acier
pour une qualité supérieure
et une conformité assurée
(ICTAB-612017).

MANUGYPSE

QUÉBEC - BOUCHERVILLE

manugypse.com

UNE NOUVELLE USINE POUR SOPREMA

La nouvelle bâtisse de 178 000 pi² sera la première usine de fabrication d'isolant de polystyrène extrudé de SOPREMA en Amérique du Nord.

Le polystyrène extrudé (XPS), connu sous le nom de « styromousse rigide », est un isolant en mousse à cellules fermées fabriqué en panneaux rigides plats. Il est principalement utilisé comme isolant thermique pour les systèmes de fondation, les stationnements et les toitures inversées, dont les toits-terrasses et les toits verts.

Le groupe SOPREMA est familiarisé avec le polystyrène extrudé puisqu'il exploite déjà quatre sites industriels en Europe qui sont spécialisés dans cette technologie.

Depuis quelques années, SOPREMA Canada souhaite bonifier son offre et étendre son expertise à d'autres domaines que l'étanchéité, notamment en produisant des isolants à haute performance énergétique et à faible incidence environnementale.

Avec son usine de fabrication de polyisocyanurate à Drummondville, l'acquisition récente de Benolec, un fabricant de produits cellulosiques, et maintenant la construction d'une usine de polystyrène extrudé à Sherbrooke, SOPREMA démontre bien sa volonté d'offrir une grande variété de choix d'isolants qui conviennent à tous les types d'applications.

«SOPREMA connaît une croissance remarquable grâce à toutes les actions mises en place pour devenir la référence en isolation. On aime faire les choses différemment et cela porte ses fruits!», explique M. Richard Voyer, vice-président et chef de la direction de SOPREMA Amérique du Nord.

Grâce à cette nouvelle usine qui verra le jour en 2018 sur la rue Robert-Boyd, une cinquantaine d'emplois seront créés d'ici les trois prochaines années.

Pour la directrice générale de Sherbrooke Innopole, Mme Josée Fortin : « SOPREMA est un chef de file dans son domaine, autant pour la qualité de ses produits que pour l'innovation de son équipe, comme en témoignent les produits qui seront fabriqués. Leur présence vient renforcer le positionnement d'excellence et l'attractivité du secteur industriel de Sherbrooke. »

« Le projet de SOPREMA, qui générera des retombées économiques directes dépassant les 50 millions de dollars et la création d'emplois de qualité, sera un atout majeur pour la poursuite de la croissance économique de Sherbrooke Innopole ».

À propos de SOPREMA

SOPREMA est une entreprise manufacturière d'envergure internationale qui se spécialise dans la fabrication de produits d'étanchéité, de végétalisation, d'isolation et d'insonorisation pour la construction et le génie civil.

Fondée en 1908 à Strasbourg en France, SOPREMA est maintenant présente dans plus de 90 pays. Chaque année, des centaines de professionnels de la construction choisissent SOPREMA pour la qualité de ses produits et son service humain.

ACTIVITÉS DE L'APESIQ EN 2017-2018 : LE SOCIAL DES FÊTES À QUÉBEC

Vendredi, le 1er décembre 2017 avait lieu au Four Points Sheraton Québec Resort, le Social des Fêtes de l'APESIQ. Une soirée de Noël sous le signe de la détente, pour permettre de renouer avec collègues et amis, au son de la musique de Stéphane Langelier.

VOTRE
MÉLANGE
PARFAIT
Qualité constante. Résultats garantis à tout coup.
BISON FINISH
UN BON MIX
EN MÉRITE
UN AUTRE
Trouvez notre Mudder's Mix,
un mix de musique disponible sur
votre service de streaming préféré.
RAPID COAT PRO
ALL PURPOSE LITE
RAPID COAT VERSA PRO
RAPID COAT EXTRA LIGHTWEIGHT
RAPID COAT ALL PURPOSE
RAPID JOINT 20
CONTINENTAL™
www.continental-bp.com
©2018 Continental Building Products

ACTIVITÉS DE L'APESIQ EN 2017 - 2018

- Le **Voyage de pêche** 2018, toujours à la Pouvoirie Mekoos, a fait la joie des amateurs très enjoués de l'APESIQ. Tous ont pu profiter du magnifique paysage de l'endroit, de la nourriture exceptionnelle qui y est servie et des bons moments de détente que permet ce sport.
- Le **Tournoi de poker** du 27 avril 2018 s'est tenu au Club de golf Les Quatre Domaines de Mirabel et a réuni plusieurs participants ... *des plus concentrés* ! Cette année, deux gagnants se sont partagé la cagnotte.

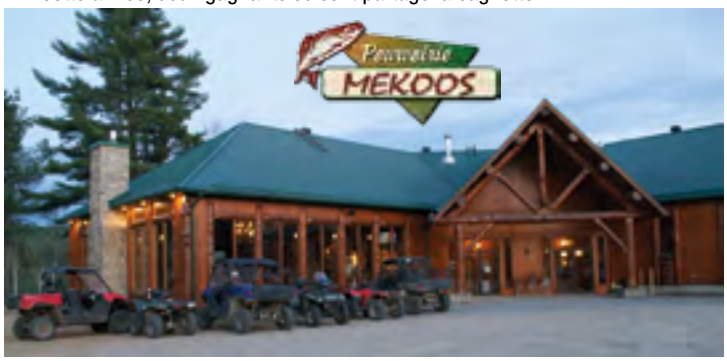

Les deux gagnants du Poker 2018 avec, au Centre, Me Jean-Sébastien Monette, représentant notre commanditaire principal, Ékitas.

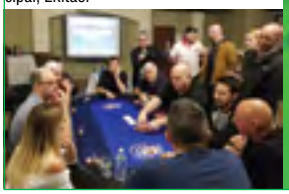

Un gagnant,

de belles prises ...

beaucoup de plaisir ...

et de bons repas !

GROUPE UP

Le Groupe UP a vu le jour en 1972. Il réunit quatre entreprises oeuvrant globalement à la fabrication, la distribution et les services dans différents secteurs de la construction et des produits industriels, et principalement le secteur des produits métalliques et de suspension de plafond.

UP DISTRIBUTION

PROFIL

UP Distribution est membre du Groupe UP depuis 1976. Ses activités comprennent la distribution, la vente et la livraison des produits fabriqués par l'ensemble du groupe, ainsi que des tuiles acoustiques pour plafond Certainteed, des panneaux et produits de gypse, laine acoustique et thermique. UP distribue des profilés en acier destinés à la construction de systèmes intérieurs fabriqués par Métal UP ainsi que les treillis pour plafonds suspendus fabriqués par Plafonds UP.

PLAFONDS UP

PROFIL

Plafonds UP existe depuis 1986. Elle fabrique un système de suspension exclusif pour plafond, le système Suspension 2000. Ce système unique est malgré tout compatible avec la plupart des systèmes concurrents sur le marché. Plafonds UP sont certifiés ISO 9001 : 2008.

En matière de tests de feu, nos produits répondent aux normes ASTM-E119-83, CAN4-S101-M82 et NFPA 251-1985.

MÉTAL UP

PROFIL

Notre entreprise, **Métal UP,** a été fondée en 1982 et vous offre donc plus de 35 ans d'expertise. La compagnie fabrique les colombages et lisses de différents calibres, ainsi que les divers profilés métalliques destinés au marché de la construction au Québec.

SIÈGE SOCIAL
3745, rue Pascal-Gagnon, Terrebonne (Québec) J6X 4J3
Téléphone : 450 477-1122 / 1 866 311-1122 • Télécopieur : 450 477-6034
Courrier électronique : mcharest@upd.ca

INNOVATION AU CHANTIER

Pistolet de fixation à batterie BX 3 02, joint coupe-feu pour profilé CFS-TTS et joint coupe-feu, coupe-fumé et acoustique pour profilé CS-TTS SA

FIXATION SANS FIL DE HAUTE QUALITÉ

Pistolet de fixation à batterie BX 3 02

- Deuxième génération de la technologie de fixation directe sans combustion de Hilti. Procure un rendement élevé, fiable et constant et assure une fixation de haute qualité dans le béton, l'acier et les blocs de béton

POUR QUE VOTRE TRAVAIL SOIT TOUJOURS PARFAIT

Solution coupe-feu complète pour profilé CFS-TTS

- Installation rapide en peu d'étapes (une seule intervention)
- Simple – forme idéale conçue pour épouser le profilé supérieur sans nécessiter de pliage, de ruban ou de colle

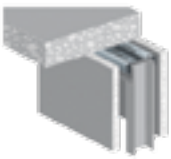

Joint coupe-feu, coupe-fumée et acoustique pour profilé CS-TTS SA

- Excellentes propriétés de cloisonnement conçues pour la fiabilité dans les conditions de chantier réelles (ITS et coupe-fumée sur du béton imparfait)
- Pas de dégâts, pas de gaspillage – aucun calfeutrage ou outil nécessaire

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC VOS REPRÉSENTANTS HILTI
Véronique Labbé: 514 895 1611 veronique.labbe@hilti.com
Marc Côté: 514 618 5245 marc.cote@hilti.com
Ali Lahlou Mimi: 438 837 5117 ali.lahlou-mimi@hilti.com

1-800-363-4458 • www.hilti.ca

UNE HISTOIRE DE PERSÉVÉRANCE : 50E DE TRIM-TEX

par Nico Dupuis, Wallboard Trim & Tool

Le Fondateur – Joseph Koenig Sr.

Il est né en Yougoslavie en 1934. Après la Seconde Guerre mondiale, la famille de Joe père a fait face à de nombreuses difficultés et tragédies lorsque les résidents ont été chassés de leurs maisons et forcés dans des camps de concentration russes.

Déterminés à persévérer et à construire une vie meilleure pour leur famille, les survivants de Koenig et 33 autres personnes ont planifié et réussi à s'échapper du camp de concentration, où ils étaient détenus depuis plus d'un an et demi. Après 32 jours de marche à pied, dans la sécurité des ténèbres, ils ont finalement atteint la liberté et la sécurité d'un camp de personnes déplacées à Linz, en Autriche.

La famille Koenig a commencé sa nouvelle vie en Amérique en 1952 quand elle est arrivée à New York. À l'âge de 18 ans, Joe Sr. et sa famille ont déménagé à Chicago, où il s'est finalement senti chez lui dans l'atmosphère accueillante de son nouveau quartier. En plus d'aller à l'école du soir pour apprendre l'anglais, il s'est donné comme objectif supplémentaire d'apprendre deux nouveaux mots à chaque jour. Joe Sr. s'est lancé dans sa première entreprise en 1954, avec une compagnie appelée King's Awnings, où il a acheté sa première extrudeuse de plastique.

Joseph Koenig Sr. fut le premier à réussir la fabrication de revêtement de vinyle en 1962, avec sa société Vinyl-Tex. Quand les ventes atteignirent 3 millions de dollars, sa société fut sévèrement endommagée par les feux, lors d'une émeute suivant l'assassinat de Martin Luther King, Jr. en plus d'être paralysée par la grève de camion de 1969. Après ces incidents, il était incapable d'acheter une assurance pour redémarrer l'entreprise et la remit aux créanciers. Au cours du processus de la faillite de Vinyl-Tex, Joseph envisageait déjà sa prochaine opportunité commerciale et commença à fabriquer une moulure en ¨J¨ chez Vinyl-Tex, avant qu'elle ne soit complètement fermée. L'impact de l'innovation de Joseph et le fait qu'il soit la première personne au monde à introduire le ¨J¨ en vinyle rigide dans l'industrie du gypse, à une époque où elle était dominée par le métal, serviront à révolutionner cette industrie pour toujours. En vendant le ¨J¨ vinyle de l'arrière de son camion à Chicago, Joseph a pu acheter deux de ses anciennes extrudeuses lors de la vente aux enchères de Vinyl-Tex et a fondé une nouvelle société appelée Trim-Tex en 1969.

Trim-Tex a commencé dans une petite installation de 1 500 pieds carrés à Chicago. Après avoir dépassé les capacités de l'usine, Joseph a acheté un immeuble de 19 000 pieds carrés à Ravenswood en 1976. La société a étendu ses activités à sept lignes d'extrusion produisant des ¨J¨ vinyle, ainsi que des produits de bordure de gazon en PVC noir.

Joseph Koenig Sr. attribue le tournant de l'entreprise à son fils, Joe Jr., qui a rejoint son père en 1989. Joe Jr. a embrassé et élargi la vision de son père avec le développement de quatre nouveaux produits brevetés. En 1990, Trim-Tex a déménagé dans une usine de 63 000 pieds carrés à Lincolnwood, où la société s'est étendue à 270 000 pieds carrés en 2017. Grâce à leur passion, inspiration et leur dévouement à l'industrie du gypse, Trim-Tex a pu évoluer à partir de la distribution de produits de l'arrière d'un camion, jusqu'à posséder un vaste réseau de distribution dans le monde entier.

Sa passion et son inspiration ont créé un milieu de travail où un incroyable 20% des employés travaillent pour l'entreprise depuis plus de 20 ans et 70% ont plus de 10 années de service. Trim-Tex est fière d'offrir une gamme complète de produits de cloison sèche de qualité fabriqués exclusivement en Amérique et continuera de conserver des emplois aux États-Unis.

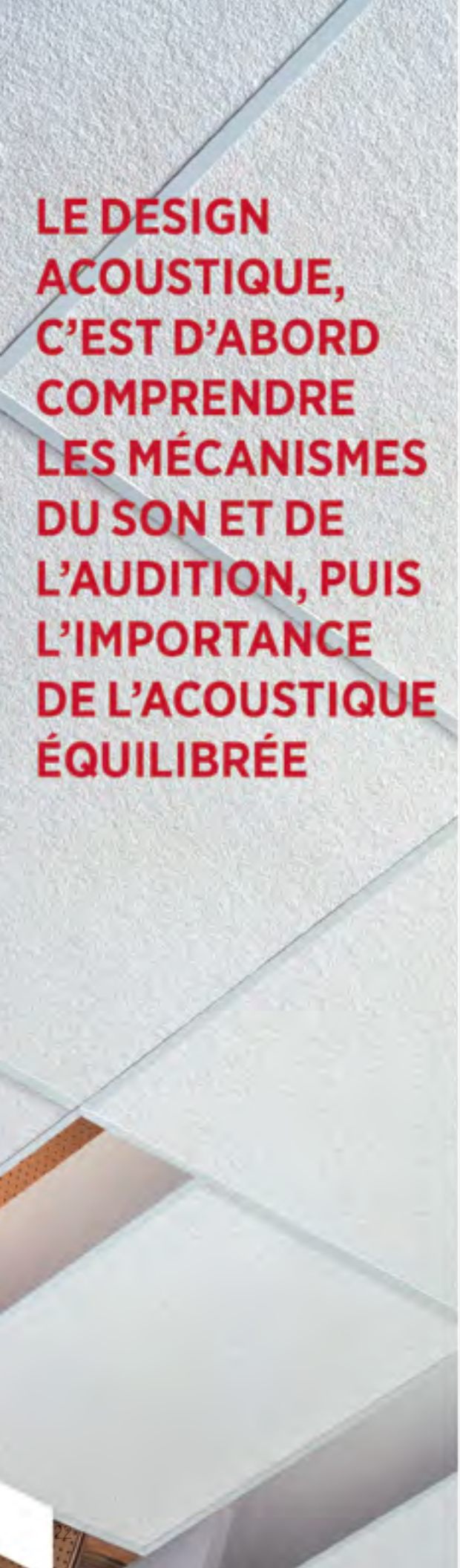

LE DESIGN ACOUSTIQUE, C'EST D'ABORD COMPRENDRE LES MÉCANISMES DU SON ET DE L'AUDITION, PUIS L'IMPORTANCE DE L'ACOUSTIQUE ÉQUILIBRÉE

COMMENT LE SON SE PROPAGE DANS DES ESPACES

Le son se propage dans un mouvement ondulatoire, comme un milieu élastique produit par un objet en vibration. Ces vibrations sont transmises aux particules du milieu adjacent (comme l'air) en va-et-vient, créant ainsi une alternance d'ondes de compression et de raréfaction qui se propagent dans le milieu. Ces ondes s'éloignent de la source dans un mouvement ondulatoire, comme l'ondulation que l'on peut voir se déplacer à la surface de l'eau après y avoir jeté une pierre. Plus la substance est élastique, mieux elle conduit le son. Par exemple, la grande élasticité de l'acier en fait un excellent conducteur phonique.

De plus, le son se transmet non seulement en ligne droite à partir de sa source, mais il rebondit sur les parois, contourne les obstacles et se faufile dans les petites ouvertures. Ainsi, le son peut se propager à des distances surprenantes de son point d'origine.

COMMENT CONTRÔLER LE SON À L'INTÉRIEUR D'ESPACES

Les mécanismes fondamentaux de la lutte contre le bruit dans les bâtiments sont l'absorption sonore et la transmission du son.

ABSORPTION SONORE : nécessaire pour réduire la réverbération (ou écho) dans un espace afin d'améliorer la clarté des conversations et réduire le bruit excessif dans une pièce. Le matériau absorbant acoustique absorbe la majorité des réverbérations et des ondes sonores incidentes.

TRANSMISSION DU SON : qu'elle soit aérienne ou structurelle, la transmission du son doit être réduite pour empêcher le son de se propager entre deux espaces. On parle de transmission sonore aérienne lorsque le son se propage dans l'air, comme dans les cloisons et les ouvertures. La transmission du bruit d'impact résulte d'un contact avec une structure, suivi d'une propagation du son à travers la structure.

CGC

ACOUSTIQUE ÉQUILIBRÉE = CAS + CAP

ÉVALUATION DES PLAFONDS : CAS, CAP et CA

Coefficient d'atténuation sonore (CAS)

CAS : mesure de l'absorption sonore.

Une valeur de 0,70 signifie que le matériau absorbe 70 % des ondes sonores. Il s'agit d'un facteur important pour assurer l'insonorisation à l'intérieur d'un local clos. Les essais sont menés conformément à la norme **C423 de l'ASTM**.

ASTM C423 : méthode d'essai standard portant sur l'insonorisation et les coefficients d'absorption sonore établis selon la méthode d'essai en salle de réverbération.

Coefficient d'atténuation de plafond (CAP)

CAP : mesure de l'atténuation sonore des plafonds acoustiques avec un plénum partagé entre des espaces horizontalement adjacents.

Une valeur inférieure à 25 est considérée comme faible, tandis qu'une valeur de 35 et plus est exceptionnelle. Les essais sont menés conformément à la norme **E1414 de l'ASTM** et ils sont classés conformément à la norme **E413 de l'ASTM**.

ASTM E1414 : méthode d'essai standard pour mesurer l'atténuation des sons aériens entre les pièces voisines partageant un même plénum.

ASTM E413 : classification de l'insonorisation.

ÉVALUATION DES PLAFONDS : CAS, CAP et CA

Classe d'articulation (CA)

CA : Indice numérique portant sur la confidentialité des conversations attribué à un système de plafond dans un espace ouvert. Un indice de 170 ou plus est considéré comme acceptable. Plus le CA est élevé, meilleure est la performance.

ASTM 1111 : méthode d'essai standard pour mesurer l'atténuation sonore interzone des éléments de bureau ouverts.

ASTM 1110 : classification standard pour la détermination de la classe d'articulation.

ÉVALUATION DES MURS

Indice de transmission du son (ITS)

ITS : indice communément utilisé pour mesurer l'atténuation sonore des systèmes de murs et de planchers. Les essais sont menés en laboratoire conformément à la norme **E90 de l'ASTM** et ils sont classés conformément à la norme **E413 de l'ASTM**.

ASTM E90 : méthode d'essai standard pour la mesure en laboratoire de la perte de transmission des sons aériens des cloisons et des parties de bâtiment.

ASTM E413 : classification de l'insonorisation.

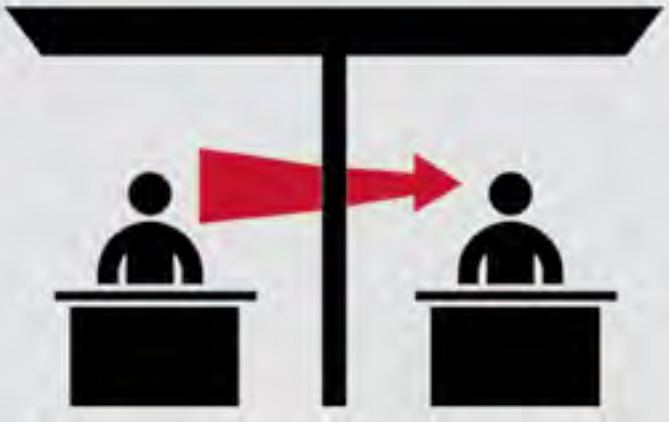

SYSTÈMES INTÉRIEURS BERNARD MNJ & ASSOCIÉS INC.

Le Groupe Bernard MNJ, toujours dans l'esprit de ses 40 ans d'existence, est très fier d'être associé à l'exécution de ses différents projets d'importance en partenariat avec le Fonds immobilier de solidarité FTQ.

À titre d'exemple voici les projets en exécution, en collaboration avec le Fonds :

- B1C1-SOLAR à Brossard en collaboration avec DEVIMCO IMMOBILIER
- RL2-SOLAR à Brossard en collaboration avec DEVIMCO IMMOBILIER
- HEXAGONE À Montréal en collaboration avec COGIR IMMOBILIER
- LIB phase 2 à Boisbriand en collaboration avec EMD CONSTRUCTION INC.

Bernard MNJ désire cette année, mettre en lumière son volet social axé sur une main-d'oeuvre à taux horaire respectant la convention collective.

B1C1-SOLAR à Brossard en collaboration avec DEVIMCO IMMOBILIER

5000, rue Bernard-Lefebvre, Laval (Québec) H7C 0A5
Courriel : info@bernardmnj.com • Téléphone: 450 665-1335 • Télécopieur : 450 665-1669

UN PARCOURS EXCEPTIONNEL DEPUIS QUARANTE ANS !

RL2-SOLAR à Brossard en collaboration avec DEVIMCO IMMOBILIER

HEXAGONE À Montréal en collaboration avec COGIR IMMOBILIER

LIB phase 2 à Boisbriand en collaboration avec EMD Construction Inc.

Bernard MNJ est très fier de faciliter l'accessibilité aux femmes pour nos projets en cours. La diversité de notre équipe de travailleurs est notre gage de succès.

Notre industrie fait face à un défi important, soit celui de la pénurie de main-d'œuvre spécialisée et de la relève. Le capital humain est au cœur de toute réussite d'une entreprise et notre secteur de spécialisation ne fait pas exception.

Cette situation nous motive à investir temps et argent à la formation continue de nos employés et aux nouveaux arrivants dans l'industrie qui se joignent à notre équipe. Cette perspective d'avenir demeure notre stratégie de développement à long terme.

Nous sommes une entreprise respectable qui ne cesse d'innover dans le meilleur intérêt de ses employés.

Merci, à tous nos partenaires d'affaires pour leur fidélité année après année !

BERNARD MNJ

SYSTÈMES INTÉRIEURS
BERNARD & MNJ
ASSOCIÉS INC.

Lic. RBQ : 8298-1622-36
www.bernardmnj.com

LEFEBVRE & BENOIT 60

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Depuis 60 ans, Lefebvre et Benoit a contribué avec brio à de multiples projets de construction et de rénovation dans les secteurs résidentiels et commerciaux, industriels et institutionnels, et ce, dans la grande région métropolitaine et les régions périphériques.

POUR TOUS VOS BESOINS EN SYSTÈMES INTÉRIEURS

4500 Bernard Lefebvre, Laval (QC) H7C 0A5 • lefebvrebenoit.com • 514.381.7456

Vignôme

Des importations de grande sélection... personnalisées

La passion du vin, le plaisir de partager!

Vignôme est une agence spécialisée dans l'importation privée de vins. La passion du vin et le plaisir de partager nos découvertes caractérisent parfaitement notre entreprise. Notre mission : faire découvrir des vins méconnus offerts en importation privée provenant de partout à travers le monde.

Nos services vont de l'achat de vins d'importation privée à la dégustation de vins. Restaurateurs, consommateurs ou gestionnaires d'entreprises, nous sommes en mesure d'offrir des produits uniques et de très grande qualité, proposant le meilleur rapport qualité-prix, et de vous conseiller les vins s'accordant parfaitement à vos goûts et vos besoins.

Notre sélection de vins d'importation privée est à notre image… rigoureuse, conviviale, riche des saveurs du monde et de la passion qui nous anime, celle de partager notre amour du vin.

Vignôme inc., 3195, boulevard de La Pinière, suite 103, Terrebonne, Québec J6X 4P7 • Téléphone : 450 824-3575 • Courriel : info@vignome.ca

PortéCadres Demers inc.

Distributeur de cadres, portes et quincaillerie commerciale.

Jeannot Fortin, président

(514) 992-7295

10 CONSEILS POUR RÉDUIRE SES COÛTS D'ASSURANCES ET MIEUX GÉRER LES RISQUES

Par : **Daniel Forget** CRM, Président et chef de la direction
Jolicoeur Savard Assurance Inc.

Les entrepreneurs et les entreprises reconnaissent qu'une police d'assurance est essentielle pour couvrir leurs opérations et leurs biens. Cependant, savez-vous qu'il existe diverses solutions pour réduire votre coût du risque. Voici quelques conseils pratiques qui pourront vous aider à mieux gérer vos risques :

1. Assurez la gravité plutôt que la fréquence

Transférez les pertes catastrophiques à un assureur, i.e. celles qui pourraient mettre en péril votre entreprise (exemple : responsabilité civile, assurance chantier, équipements d'entrepreneurs, etc..) et gardez vos pertes mineures qui arrive fréquemment (exemple : vol d'outillages). Vous pourrez ainsi réduire vos primes d'assurances et conserver votre assurabilité en assumant certaines pertes mineures.

2. Sensibilisez vos employés

Informez vos employés des bénéfices reliés à la gestion des risques et à la prévention des pertes de biens. Un programme de bonification globale pour récompenser les années sans pertes et incidents peut être un incitatif intéressant pour réduire les pertes à l'intérieur de l'entreprise.

3. Révisez votre police d'assurance automobile

Certains de vos véhicules sont peut-être encore assurés avec les pleines protections disponibles chez votre assureur (communément nommé « des deux bords ») alors que leurs valeurs ne le justifient plus. Dans certains cas, le paiement de 2 ou 3 ans de primes pourrait représenter la valeur totale du véhicule. Prenez l'habitude de réviser votre police d'assurance automobile à chaque année en tenant compte de la valeur de vos véhicules sur le marché.

4. Augmentez vos franchises

Lorsque vous prenez la décision de transférer vos risques de pertes à un assureur, ce dernier vous facture une prime pour assumer vos pertes potentielles. Plus l'assureur retient une grande portion de la perte, plus la prime sera élevée. Si vous avez l'habitude d'assumer les plus petites pertes, augmentez vos franchises en conséquence. Les assureurs offrent habituellement de gros rabais de prime pour les franchises de 5 000 $ et plus.

5. Gérez certaines pertes en assurance automobile

Vous avez un comportement routier irréprochable? Vos employés aussi? Saviez-vous que dans certains cas votre assureur pourrait payer les dommages à votre véhicule même si vous n'êtes pas couvert pour les pertes reliés à la collision. En effet, au Québec, dans le cas d'un accident non responsable respectant certaines conditions (véhicules immatriculés au Québec, conducteurs identifiés et sur un chemin public) vous pourriez être indemnisé même si vous n'avez pas la protection « collision ou versement ». De ce fait, vous pourriez alors retirer la protection collision ou augmenter de façon significative la franchise reliée à cette garantie. La prime reliée à ce chapitre est souvent la plus dispendieuse des protections que l'on retrouve sur un véhicule.

6. Valeur à neuf vs valeur au jour du sinistre

Vous pouvez choisir d'assurer vos biens selon le coût de remplacement (valeur à neuf) ou selon le coût de la valeur au jour du sinistre (« valeur dépréciée »). Dans le second cas, le montant à assurer sera moins élevé et donc votre prime en sera réduite.

7. Misez sur la prévention par la mise en place de système de sécurité

Vous pouvez protéger vos biens par la mise en place de système de sécurité. Ces systèmes peuvent être actifs (clôture, cadenas, grillage, serrures à pêne dormant), ils peuvent être réactifs (alarme sonore, détecteur de mouvement, chien de garde, gicleurs, système de repérage) et ils peuvent être passifs (système de caméra, extincteur portatif, marquage). Dans la majorité des cas, les assureurs offrent des rabais intéressant pour les systèmes actifs et réactifs.

8. Transférez vos risques à vos fournisseurs/sous-traitants/clients

Dans certains cas, vous pouvez demander à vos sous-traitants/fournisseurs/clients de vous inclure à titre d'assuré additionnel sur leur propre police d'assurance. Ceci pourra réduire l'impact d'une perte dans le cas d'un sinistre ne vous impliquant pas directement.

9. Transigez avec un courtier

Les courtiers d'assurance sont des professionnels de l'assurance qui ont pour but de négocier en votre nom auprès de plusieurs assureurs. Ces derniers utiliseront leurs connaissances pour vous conseiller et pour vous obtenir les meilleures conditions sur les marchés d'assurances.

10. Adhérez à un programme d'assurance

Dans beaucoup de cas, certaines associations et corporations ont négociées des conditions avantageuses pour leurs membres auprès d'un assureur ou d'un courtier. Les protections sont souvent plus étendues et les primes sont très compétitives. Plus il y a de membre à l'intérieur du programme, plus le poids du groupe aura de l'importance auprès de l'assureur lorsque viendra le temps de négocier (effet de levier).

Peu importe les méthodes retenues, le processus de gestion de risque vous permettra de réduire les impacts négatifs d'une perte tout en optimisant votre coût du risque. N'hésitez pas à contacter un professionnel pour vous aider dans ce processus.

Jolicoeur Savard Assurance Inc.
8694, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2P 2H3
Téléphone : 514 384-1460 • Télécopieur : 514 384-1524
Site internet : www.jsassurance.ca

PARTOUT AU QUÉBEC

CHAMPION DE LA CONSTRUCTION 2017-2018 — SYSTÈMES INTÉRIEURS

JSA

Jolicoeur Savard
Assurance inc.

Cabinet de Services financiers

Gestion de risques • Assurances • Cautionnement

Fier partenaire québécois de l'**APESIQ**
En affaire depuis plus d'un siècle

Solutions de gestion de risques pour répondre à vos besoins :

- Assurances des entreprises • Assurances vie et collective
- Assurances pour les particuliers • Cautionnement

T. +1.514.384.1460 • F. +1.514.384.1524
8694, St-Denis, Montréal (Québec) H2P 2H3 • www.jsassurance.ca

GROUPE
beauchesne
La référence en système intérieur

PLUS HAUT ET PLUS LOIN

RÉINVENTEZ VOTRE PROCHAINE CONCEPTION DE PLAFOND

Et si vous pouviez concevoir un plafond avec n'importe quelle couleur et motif que vous aimez? Et si vous pouviez donner vie à votre vision en à peine quelques semaines? Plus besoin de faire des suppositions. Voici les systèmes de plafond DesignFlex[MC]. Réinventez votre plafond au armstrongplafonds.ca/designflex

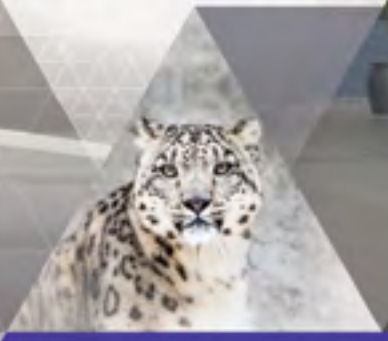

VOUS AIMEZ CE QUE VOUS VOYEZ? VISITEZ NOTRE GALERIE DE MODÈLES EN LIGNE AU ARMSTRONGPLAFONDS.CA/GALERIEMODÈLES POUR VOIR DES DIZAINES DE DISPOSITIONS PRÉCONÇUES. MODÈLE AFFICHÉ: SHAPES DESIGNFLEX™ MODÈLE 10

Inspirés d'espaces remarquables[MC]

Armstrong[MC]
SOLUTIONS PLAFOND

ACTIVITÉS DE L'APESIQ 2017-2018 : TOURNOI DE GOLF ET VÉLO TOUR 2017

Un grand merci aux participants et à nos commanditaires qui ont fait de cette journée un franc succès !

et félicitations à nos trois quatuors gagnants qui se sont livré une chaude lutte tout au long de la journée!

Premier quatuor «OR»

Deuxième quatuor «ARGENT»

Troisième quatuor «BRONZE»

Cette journée magnifique a permis aux golfeurs de se détendre tout en faisant des rencontres enrichissantes, le tout dans la bonne humeur et un grand esprit de camaraderie. Les commanditaires accueillaient les joueurs de façon magistrale.

Nul doute que nos équipes de cyclistes ne discutaient pas de « systèmes intérieurs » avant de gagner la ligne de départ.

SOPRASEAL®
XPRESS G

MEMBRANE PARE-AIR/VAPEUR

SOPRASEAL®
STICK VP

MEMBRANE PARE-AIR PERMÉABLE
À LA VAPEUR D'EAU

SOPRA-SPF +

MOUSSE DE POLYURÉTHANE
PULVÉRISÉE

SOPRA-CELLULOSE

ISOLANT DE CELLULOSE

SOPREMA

SOPREMA.CA 1.877.MAMMOUTH

ARRÊTE JAMAIS

Pour construire votre rêve, vous avez besoin d'outils qui travaillent aussi dur que vous.

Circle Brand – Pour le professionnel qui ne s'ARRÊTE JAMAIS!

Une marque d'outil tout aussi engagée pour faire le travail que vous êtes. **Circle Brand** travaille aux côtés de ceux qui commencent à utiliser leurs premiers outils et de ceux qui sont dans l'industrie depuis des années. Du début à la fin, les entrepreneurs choisissent les outils de la marque **Circle Brand**.

Visitez **www.wallboardtrim.com** pour trouver un revendeur près de chez vous!

Suivez Nous:

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
DES OUTILS CIRCLE BRAND
800.590.5799

POUR SERVICE EN FRANÇAIS
REJOINDRE NICO DUPUIS 514-214-6171
OU NICO@WALLBOARDTRIM.COM

circlebrand.com Arrive bientôt

SOUTIEN AU MARCHANDISAGE CENTRÉ SUR VOS BESOINS

© 2018 CertainTeed Gypsum Canada, Inc.

CERTAINTEED ! PLUS QUE DES PRODUITS, UN SUPPORT TECHNIQUE SUR VOS CHANTIERS JAMAIS VU AUPARAVANT !

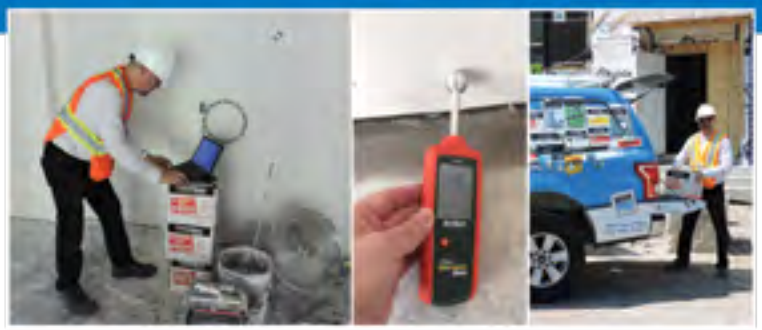

Contactez-nous pour plus de détails.

PLAFONDS • TERRASSES • CLÔTURES • GYPSE • ISOLATION • RAMPES • TOITURE • PAREMENT • GARNITURE

800-233-8990 • certainteed.ca

CertainTeed
SAINT-GOBAIN

Finition

MENTION RECONNAISSANCE CERTIFIÉ MIXITÉ : RECONNAÎTRE LES EFFORTS DES EMPLOYEURS

Par Annie Hulmann
Chef de service – communications
Association de la construction du Québec

Depuis mars dernier, les entreprises du milieu de la construction qui embauchent des femmes voient leurs efforts récompensés. En effet, pour souligner leur engagement à soutenir les femmes dans l'industrie, l'Association de la construction du Québec (ACQ) et la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) octroient une mention de reconnaissance annuelle.

Lancée le 21 mars 2018 dans le cadre du 3e colloque annuel Construire se conjugue au féminin organisé par l'Association de la construction du Québec, la mention reconnaissance Certifié Mixité vise à reconnaître les engagements des employeurs qui ont à leur emploi des femmes. Chaque année civile, la mention de reconnaissance Certifié Mixité sera remise aux entrepreneurs méritants sur la base de critères spécifiques, une façon pour l'ACQ de soutenir de manière significative tous les entrepreneurs qui contribuent à faire une différence. Pour l'année 2017, c'est plus de 1 638 mentions qui ont été remises à des employeurs méritants.

Pour obtenir la mention

Pour qu'une entreprise obtienne la mention Certifié Mixité 2017, six critères ont été retenus :

- Tout entrepreneur ayant ou ayant eu, à son emploi, pour une période d'au moins 150 heures, une femme détenant une carte de compétence sur une année civile donnée;
- L'entreprise récipiendaire détient une licence RBQ en règle et est enregistrée auprès de la Commission de la construction du Québec (CCQ);
- L'entreprise a déclaré des heures à la CCQ dans un secteur d'activités et était représentée par une association patronale reconnue, et ce, au cours de l'année pour laquelle la mention est décernée;
- La mention est accordée annuellement. Une entreprise peut donc cumuler les mentions Certifié Mixité d'année en année;
- En acceptant la mention Certifié Mixité, l'entrepreneur reconnaît ne pas avoir été condamné pour harcèlement, intimidation ou discrimination tel que défini dans la Loi sur les normes du travail, la Charte des droits et libertés de la personne ou la Loi sur la santé et sécurité du travail;
- Dans le cas où une entreprise ne satisferait plus aux critères d'admissibilité de la mention, le nom de l'entreprise sera retranché de la liste des récipiendaires.

Un avantage

Une entreprise peut cumuler les mentions de reconnaissance Mixité d'année en année. Une fois la mention accordée, l'employeur récipiendaire peut afficher celle-ci sur son site Web et obtenir des outils de marketing pour en faire la promotion, un avantage non négligeable.

Pour figurer sur la liste des récipiendaires, aucune démarche particulière n'est à faire, sinon d'avoir ou d'avoir eu une femme détenant une carte de compétence à son emploi au cours de l'année.

C'est grâce à des employeurs comme eux que la proportion de femmes sur les chantiers augmente.

Plus de femmes sur les chantiers

Le nombre de femmes dans le milieu de la construction augmente. Selon la CCQ, l'année 2017 aura été marquée par des hausses :

- Augmentation d'environ 500 femmes actives sur les chantiers depuis 2016.
- Hausse d'environ 59 % des entrées chez les femmes dans l'industrie, comparativement à une hausse de 32 % en 2016. Ce sont 760 nouvelles femmes qui ont débuté une carrière en 2017, représentant 7 % des entrées totales.
- Augmentation de 19 % du nombre d'employeurs embauchant des femmes, soit près de 380 entreprises de plus qu'en 2016. Cela signifie que 9,5 % des employeurs ont engagé au moins une femme en 2017, soit environ 2 400 sur les quelque 25 500 entreprises.

Pour plus de détails concernant la mention de reconnaissance Certifié Mixité, visitez mentionmixite.org

ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Permettant de produire des ossatures plus légères, plus robustes et plus efficaces, le système ViperStud® s'est acquis la confiance des chefs de file de l'industrie à l'échelle du pays. Ses éléments en acier plat haute resistance bénéficient de la technologie ViperRib exclusive et constituent un système durable, sur lequel vous pouvez compter.

Le système d'ossature en acier exclusif qui résiste à l'épreuve du temps...

ViperStud®
PRODUITS DE BÂTIMENT
FUSION
BUILDING PRODUCTS

Stable et durable.

Une performance et une conformité aux codes auxquelles vous pouvez vous fier

Fusion BP est membre et fièrement certifié du CSSBI !!!

ACTIVITÉS DE L'APESIQ EN 2018 : CONGRÈS ANNUEL 2018

PARTENAIRE MAJEUR
Rafraîchissement dans l'autobus et cadeaux mi-congrès

CGC

COMMANDITAIRES D'ÉVÉNEMENTS

COCKTAIL DE BIENVENUE

CONTINENTAL

JOURNÉE EXCURSION

OWENS CORNING

CADEAUX D'ACCUEIL

ARCOPEL

UNIFIX INC.

SOIRÉE DE DÉPART

CertainTeed

COMMANDITAIRES RÉGULIERS

Armstrong

LAFERTE
SUR-LA-RIVIÈRE
STE-HÉLÈNE

LE GROUPE BEAUCHESNE

APESIQ

L'édition 2018 du Congrès annuel de l'APESIQ a été une réussite de tous les instants et ce, dans le cadre enchanteur de Sainte-Lucie.

Congrès de l'APESIQ 2018
Hôtel Royalton (5☆) Sainte-Lucie
du 9 au 16 février 2018

Contact Amérique

Carlson Wagonlit Voyages

• ESPAGNE • VIETNAM • INDE • THAILANDE • CARAIBES • AFRIQUE DU SUD •
• PACIFIQUE-SUD • NOUVELLE-ORLÉANS • GRAND CAYMAN • PORTUGAL •
• OUEST AMÉRICAIN • PÉROU • VOLS • CAMBODGE • COSTA RICA • BALI •
• ANDALOUSIE • BALÉARES • MAJORQUE • BERMUDES • COMPOSTELLE •
• GRÈCE • SKI • CLUB MED • ALPES • DANUBE • MEXIQUE • ARGENTINE •
• SANTORINI • TANZANIE • NORMANDIE • CROISIÈRES • SAINTE-LUCIE •
• VOYAGE D'AFFAIRES • SAINT-MARTIN • ITALIE • AUSTRALIE • MAROC •
• TREKKING • ALASKA • ASIE • PRAGUE • OUEST CANADIEN • SAFARI •

Spécialiste des voyages sur mesure

Voyagez plus avec RBC Récompenses !

Échangez des points pour payer les vacances de vos rêves et obtenez-en plus avec RBC Récompenses® et Contact Amérique Carlson Wagonlit Voyages. Obtenez jusqu'à 3 points† RBC Récompenses® en prime par dollar d'achat lorsque vous échangez vos points pour tout achat de voyage chez Contact Amérique Voyage.

RBC récompenses

450 227-7207 • 1 (800) 293-7207
info@cavoyage.ca
230, rue Principale
Saint-Sauveur-des-Monts, Québec J0R 1R0

FIER PARTENAIRE DE L'APESIQ

Vous pourriez tomber de plus haut que vous ne le pensiez !

Source : Shutterstock

Vous devez réaliser des travaux en hauteur? Les échelles et les escabeaux sont abondamment employés dans les milieux de travail, notamment pour changer des ampoules, accéder à une toiture ou entretenir des appareils. Toutefois, leur utilisation ne se fait pas sans risque. Blessures graves, de nombreux mois de convalescence et difficulté à faire vos activités régulières : voilà autant de conséquences que vous pourriez subir après une chute. Chaque année, 845 personnes se blessent en effectuant une chute de hauteur à partir d'une échelle.

Il est important de noter que l'échelle est avant tout un moyen d'accès. Cependant, lorsque son utilisation est inévitable, il est uniquement permis de le faire pour réaliser des travaux de courte durée (moins d'une heure).

Dans ces cas précis, il faut s'assurer que les mesures de sécurité suivantes sont appliquées :

1. L'échelle repose sur une base solide;
2. Le corps du travailleur est maintenu entre les montants;
3. Une protection contre les chutes est utilisée si le travailleur est exposé à un risque de chute de plus de 3 m.

Pour obtenir toutes les informations nécessaires sur le sujet, consultez la brochure *La sécurité avec les échelles portatives et les escabeaux*, accessible sur le site Web de la CNESST.

Plateforme élévatrice, nacelle ou échafaudage : les choix de postes de travail sécuritaires sont nombreux !

Pour effectuer des travaux en hauteur, la CNESST incite les employeurs et les travailleurs à toujours privilégier un moyen assurant un plancher de travail stable muni d'un garde-corps, plutôt qu'une échelle ou un escabeau.

Les appareils de levage se démarquent du point de vue des caractéristiques de sécurité qu'ils offrent lorsqu'il est question de travailler en hauteur. Ils procurent notamment au travailleur un plancher stable et sécuritaire, et des garde-corps qui le protègent contre les chutes avant même qu'il quitte le sol. De plus, les tâches s'effectuent dans une position plus confortable et moins contraignante, sans compter que ces appareils offrent une plus grande flexibilité d'accès aux endroits restreints. En optant pour la plateforme élévatrice, la nacelle ou l'échafaudage, l'employeur peut s'assurer que les méthodes et les techniques utilisées sont sécuritaires, améliorant du même coup l'organisation du travail sur son chantier. Voilà une bonne façon de prévenir les accidents du travail et d'éviter de voir ses activités interrompues !

Pour en savoir plus sur la prévention des chutes de hauteur et l'utilisation de l'échelle, visitez le cnesst.gouv.qc.ca/chutes.

DC 1000-622 (2018-06)

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

CNESST

PROGRAMME
ESSAI
24
HEURES
GRATUIT

LA ZONE CAMION

C'EST CHEZ NOUS : LAVAL • REPENTIGNY • WEST-ISLAND

COLORADO | SILVERADO GMC CANYON | SIERRA

440LAVAL CHEVROLET
BUICK GMC

440chevrolet.com
3670, Aut. Laval 440
Laval
1-877-845-9234

REPENTIGNY CHEVROLET
BUICK GMC

repentignychevrolet.com
612, rue Notre-Dame
Repentigny
1-888-460-7238

WEST-ISLAND CHEVROLET
BUICK GMC

westislandchevrolet.com
3650, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux
1-877-673-4013

Profitez de notre service
COMMERCIAL ÉLITE
reconnu comme un des
meilleurs de sa catégorie !

MEMBRES ENTREPRENEURS EN SYSTÈMES INTÉRIEURS

Acoustique de l'Estrie (2006) Inc.
Simon Dostie
165, rue Viger
Stoke, Québec J0B 3B0
Téléphone : 819 791-5223
Télécopieur : 819 791-5222
acoustiquedelestrie2006@videotron.ca

Acoustique J.F.P
9131-2207 Québec Inc.
Jean-François Perron
520, Grande Ligne
Saint-Alexis, Québec J0K 1T0
Téléphone : 450 831-2611
Télécopieur : 450 831-2011
jf@gypse.ca

A.C.W. Construction inc.
Annick Sénécal Beauchamp
47, 24e Avenue
Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Québec
J0N 1P0
Téléphone : 514-691-0968
acw_construction@hotmail.com

Cobex Construction Inc.
Joël Lebeux

Construction Benoit Gélinas inc.
Benoit Gélinas
6890, rue Lacroix, bur. # 2
Montréal, Québec H4E 2V3
Téléphone : 514 267-0818
Télécopieur : 819 397-2232
Cellulaire : 514 809-8852
constructionbenoitgelinas@hotmail.com

Construction DCDR inc.
David William Rouillard
1369, rue des Cerisiers
Terrebonne, Québec J6X 4G2
Téléphone : 438 878-9911
constructiondcdr@hotmail.com

Constructions Duroy Inc.
Frédéric Dupont
358, St-Alphonse Sud
Thetford Mines, Québec G6G 3V8
Téléphone : 418-338-3434
Télécopieur : 1-866-285-8707
fredduroy@bellnet.ca

Construction FTH
9045-5130 Québec inc.
André Fortin
514, ch. de la Grande-Côte
Saint-Eustache, Québec J7P 1K6
Téléphone : 450 491-0944
Télécopieur : 450 974- 2436
direction@constructionfth.com
www.constructionfth.com

Construction J2Z Inc.
Nicolas Doucet
1079, rue Neveu
L'Assomption, Québec, J5W 2K2
Téléphone: 514 781-2099
constructionj2z@hotmail.fr

Construction Joden inc.
Joël Lebeau
671, rue De Martigny Ouest
Saint-Jérôme, Québec J5L 1Z6
Téléphone : 450 504-0586
Télécopieur : 450 504-5764
joel@constructionjoden.ca
www.constructionjoden.ca

Construction Lanaco
9303-4940 Québec inc
Francis Lavallée
1445, Charles-Le Moyne
Chambly, Québec J3L 2K1
Téléphone : 514 919-4572
Télécopieur : 450 593-3249
francis@constructionlanaco.ca
www.constructionlanaco.ca

Construction M.G.P. Inc.
Charles Fortin
140, route 271 Sud
St-Ephrem, Québec G0M 1R0
Téléphone : 418 484-5740
Télécopieur : 418 484-2462
charlesfortin@constructionmgp.com

Construction MKL
Maxime Lachance
1008, rue du Marécage
Saint-Jérôme, Québec J5L 0G2
Téléphone : 514 377-6955
info@constructionmkl.com

Construction N.C.L.
2313-3606 Québec Inc.
Benito Jr Mariano
2251, rue Jean-Talon Est
Montréal, Québec H2E 1V6
Téléphone : 514 325-0966
Télécopieur : 514 325-1222
info@constructionncl.ca

Constructions Serge Corbeil & Fils inc.
Serge Corbeil
680, rue du Verger
Prévost, Québec J0R 1T0
Téléphone : 514 910-2244
Télécopieur : 450 335-2244
mscorbeil@videotron.ca

Construction T.J.L. inc.
Jessy Labbé
1085, rue desForges
Terrebonne Québec J6Y 0J9
Téléphone : 450 621-8686
Télécopieur : 450 621-4646
info@constructiontjl.com.com

Constructions Vi-Max inc.
Vincent Bolduc
77, rue Rouvière
Saint-Constant, Québec J5A 0J6
Téléphone : 418 225-1293
418 313-5726
constructionsvimax@gmail.com

Daharpro Construction Inc.
Daniel Plante
1425, rue Thomas-Powers
Saint-Nicolas, Québec G7A 0R1
Téléphone : 418 836-3554
Télécopieur : 418 836-4230
daniel@daharpro.com

DC Acoustique
9127-6006 Québec Inc.
Alain Domon
62, rue Willowdale
Sherbrooke, Québec J1M 0B6
Téléphone : 819 578-1131
Télécopieur : 819 347-3098
dcacoustique@videotron.ca

Experts Acoustique 2007 Inc.
Patrick Bernard
1002, rue Deschaillons
Sherbrooke, Québec J1G 1X7
Téléphone : 819 562-8667
Télécopieur : 819 562-0060
pat@expertsacoustique.com

Gaudet & Laurin inc.
Martin Laurin
56, Jules-Verne
Repentigny, Québec J5Y 4A2
Téléphone: 450 581-3635
Télécopieur : 450 581-3602
info@gaudetlaurin.ca

Gestion TFC inc.
Franky Champagne
692, Brien
Mascouche, Québec J7K 2X3
Téléphone : 438 397-1712
gestiontfc@hotmail.com

Grondin Acoustique Inc.
Philippe Grondin
414, avenue Saint-Augustin
Breakeyville, Québec G0S 1E1
Téléphone : 418 832-4722
Télécopieur : 418 832-1030

Groupe Piché Construction (2005) inc.
Yourik Piché
99, 12e Rue, Bureau 204
Ferme-Neuve, Québec J0W 1C0
Téléphone : 819 587-3193
Télécopieur : 819 587-4298
yopiche@groupepiche.ca
www.groupepiche.ca

Humaco Acoustique inc.
Francis Roy
966, chemin Olivier, suite 100
Saint-Nicolas, Québec G7A 2N1
Téléphone : 418 836-5038
Télécopieur : 418 836-7908
froy@groupehumaco.com

9271-8097 Québec inc.
(JDJ Acoustique)
Jonathan Pichette
3060 rue des Pleurotes
Saint-Bruno-de-Montarville, Québec,
J3V 0C8
Téléphone : 514 298-1081
pichettejonathan@hotmail.com

9257-6198 Québec in.
(Le Roy Constructeur)
Pascal Roy
3, chemin Picard
Adstock, Québec G0N 1S0
Téléphone : 418 333-5788
Télécopieur : 418 332-5257
pascal@equipeleroy.ca
www.equipeleroy.ca

Les Constructions Disca inc.
Salvatore Di Stefano
10837, avenue Moisan
Montréal-Nord, Québec H1G 4N6
Téléphone : 514-360-6604
Télécopieur : 514 439-6604
salvatore@disca.ca
www.disca.ca

Les Constructions Plante et Fils
9209-3013 Québec Inc.
Christian Plante
650, Terasse d'Auteuil
Laval, Québec H7J 1A9
Téléphone : 450 736-0168
info@planteetfils.com

Les Constructions Symétrik Inc.
Jonathan Kirouac
2201, chemin de l'Étang
Sainte-Adèle, Québec J8B 0G6
Téléphone: 514 269-8687
symetrik@live.ca

Les Entreprises Éric Dostie Inc.
Éric Dostie
2871, rue King Est
Fleurimont, Québec J1G 5J1
Téléphone : 819 564-8766
Télécopieur : 819 564-8821
ericdostie@videotron.ca

Suite à la page suivante

MEMBRES ENTREPRENEURS EN SYSTÈMES INTÉRIEURS

Marois et Fils
9043-4762 Québec Inc.
Mario Marois
1860, Marie- Victorin
Saint-Bruno, Québec J3V 6B9
Téléphone : 450 441-5653
Télécopieur : 450 461-3616
info@maroisetfils.com

MC Acoustique inc.
Martin Caouette
1188, rue Principale
Saint-Albert, Québec J0A 1E0
Téléphone : 819 353-1464
Télécopieur : 819 353-2664
info@mcacoustique.com
www.mcacoustique.com

MR2 Construction inc.
Pascal Rodrigue
17, 46e Avenue
Bois-des-Filion, Québec J6Z 2M6
Téléphone : 450 818-5270
info@mr2construction.com

MG Construction
Luc Gagnon
2250, rue Léon-Harmel
Québec, Québec G1N 4L2
Téléphone : 418 687-3824
Télécopieur : 418 687-9159
lucgagnon@mgconstruction.ca

MG Construction
Frédéric Gauthier
71, chemin du Tremblay
Boucherville, Québec J4B 7L6
Téléphone : 450 651-5518
Télécopieur : 450 651-2144
fgauthier@mgconstruction.ca

Pro PDG Acoustique inc.
Philippe De Grandpré
3755-E, Matte
Brossard, Québec J4Y 2P4
Téléphone : 514 742-9638
info@propdg.com
www.propdg.com

Pro PDG Construction inc.
Philippe De Grandpré
3755-E, Matte
Brossard, Québec J4Y 2P4
Téléphone : 514 742-9638
info@propdg.com
www.propdg.com

S.R. Construction Inc.
Serge Plante
1032, des Fabricants
Terrebonne, Québec J6Y 2A6
Téléphone : 450 964-2154
Télécopieur : 450 964-4881
info@srconstruction.ca
www.srconstruction.ca

STC Acoustique 2015
Steve Champagne
175, Louis-Hébert, bureau E
Mascouche, Québec J7K 0R5
Téléphone : 450 474-3214
Télécopieur : 450 474-2210
steve.champagne@stcacoustique.ca

Systèmes Intérieurs B.G.R.G. Inc.
Benoît Gariépy
1030, rue des Tournesols
Laval, Québec H7Y 2C1
Téléphone: 450 969-3383
Télécopieur : 450 969-1549
bengariepy@videotron.ca

Systèmes Intérieurs B. Lehoux inc.
Lucie Descôteaux
930, rue Foucault
Saint-Charles-de-Drummond, Québec J2C 1B1
Téléphone : 819 477-8401
sysintlehoux@cgocable.ca

Systèmes intérieurs Bernard MNJ & Associés Inc.
Hugo Bernard
5000, rue Bernard-Lefebvre
Laval, Québec H7C 0A5
Téléphone : 450 665-1335
Télécopieur : 450 665-1669
hbernard@bernardmnj.com
www.bernardmnj.com

Systèmes Intérieurs D.T.
Dominic Tourangeau
47, rue des Méandres
Saint-Roch-de-L'Achigan, Qc J0K 3H0
Téléphone : 450 588-3584
Télécopieur : 450 588-5425
tourangeaud@videotron.ca
www.systemesinterieursdt.com

Systèmes Intérieurs Ultime inc.
Marc Grondin
105, rue Donat-Coriveau
Beloeil, Québec J3G 0C6
Téléphone: 514 444-5173
systemesinterieursultime@gmail.com

MEMBRE APPLICATEUR ET TIREUR DE JOINTS

9128-5718 Québec inc.
Systèmes Intérieurs Grand Canyon
Richère Foisy
10305, rue Grande-Allée
Montréal, Québec H3L 2M4
Téléphone : 514 388-0566
grandcanyon@hotmail.ca

MEMBRES FOURNISSEURS MAJEURS

Acousti-Plus Inc.
Denis Rondeau
5275, boulevard Hamel, suite 180
Québec, Québec G2E 5M7
Téléphone : 418 871-4300
Télécopieur : 418 871-5201
denis.rondeau@acousti-plus.com

Groupe UP inc.
Audrey Lavoie
3745, rue Pascal-Gagnon
Terrebonne, Québec J6X 4J3
Téléphone : 450 477-1122
Télécopieur : 450 477-6034
alavoie@upd.ca
www.groupeup.ca

Distribution Ste Foy Ltée
Martin Blain
685, boulevard Newton
Québec (Duberger), Qué. G1P 4C4
Téléphone : 418 871-8133
Télécopieur : 418 871-9505
mblain@dsfltee.com

Edouard Beauchesne (1985) inc.
Michel Courchesne
3211, boulevard de l'Industrie
St-Mathieu-de-Beloeil, Qc J3G 4S5
Téléphone : 450 464-6856
Télécopieur : 450 467-8594
mcourchesne@groupebeauchesne.com
www.groupebeauchesne.com

G. Proulx inc.
Normand Proulx
2800, boulevard Ford
Châteauguay, Québec J6Z 4Z2
Téléphone : 450 691-7110
Télécopieur : 450 691-4471
normand@gproulxinc.com
www.gproulxinc.com

Laferté & Letendre inc.
(division Quinc. Ste-Hélène)
Martin Dupré
1400, Boul. LaFayette
Longueuil, Québec, J4K 3B4
Téléphone : 450 674-0923
866 674-0923
Télécopieur : 450 332-3235
martin.dupre@laferte.com
www.quincstehelene.com

Lefebvre & Benoit s.e.c.
Denis Fortier
4500, rue Bernard-Lefebvre
Laval, Québec H7C 0A5
Téléphone : 514 381-7456
Télécopieur : 450 663-3629
dfortier@lefebvrebenoit.com
www.lefebvrebenoit.com

Manugypse Inc.
Steve Rancourt
5385, rue Rideau
Québec, Québec G2E 5V9
Téléphone : 418 871-8088
Télécopieur : 418 871-5666
steve.rancourt@manugypse.com

Manugypse Boucherville Inc.
Serge Plante
1289, rue Newton
Boucherville, Québec J4B 5H2
Téléphone : 450 655-5100
serge.plante@manugypse.com

Matériaux D.L.
Patrick Villeneuve
760, rue de Vernon
Gatineau, Québec J9J 3K5
Téléphone : 819 770-9974
Télécopieur : 819 770-8535
pvilleneuve@matdl.com

MEMBRES SERVICES ET PROFESSIONS

Beauvais Truchon et Associés
M[e] Reynald Poulin
79, boul. René-Lévesque O., bur. 200
C.P. 1000, succursale Haute-Ville,
Québec, Québec G1R 4T4
Téléphone : 418 692-4180
Télécopieur : 418 692-5321
rpoulin@avbt.com

Consultants Albru Inc.
Alain Brulotte
1810, rue De Lussac
Laval, Québec H7M 6L5
Téléphone : 450 629-1076
abrulotte@equipeta.ca

Ekitas Avocats et Fiscalistes
M[e] Pascal Thibodeau
2990, av. Pierre-Péladeau, bur. 410
Laval, Québec H7T 3B3
Téléphone : 450 973-3883
Télécopieur : 450 973-9721
pthibodeau@ekitas.com
www.ekitas.com

Jolicoeur Savard Assurance Inc.
Daniel Forget,
Président et chef de la direction
8694, rue Saint-Denis
Montréal, Québec H2P 2H3
Téléphone : 514 384-1460
Télécopieur : 514 384-1524
dforget@jsassurance.ca
www.jsassurance.ca

MEMBRES MANUFACTURIERS

CertainTeed Gypsum Canada
Michel Huet
700, 1ère Avenue, C.P. # 269
Sainte-Catherine, Québec J5C 1C5
Téléphone : (cell.) : 514 898-1244
Télécopieur : 450 979-4610
michel.huet@saint-gobain.com

CertainTeed Gypsum Canada
Julie Pinel
532, rue de la Champagne
Lévis, Québec G6C 1S8
Téléphone : 418 254-0484
julie.pinel@saint-gobain.com

CGC
Yannick Devost
7400, boulevard des Galeries d'Anjou, bureau 310
Montréal, Québec H1M 3M2
Téléphone : 514 356-3900
ydevost@usg.com

Compagnie 3M Canada
Marc Simard
7290, rue Frédérick-Banting
Ville Saint-Laurent, Québec H4T 1Z2
Téléphone : 514 799-3833
simardmarc@hotmail.ca

Continental BP
Stéphane Gaumond,
8802, boulevard Industriel
Chambly, Québec, J3L 4X3
Téléphone : 450 447-3206
Télécopieur : 450 447-5362
stephane.gaumond@continental-bp.com

Dow Chemical Canada ULC
Éric Lavoie
2828, Sandmere
Saint-Lazare, Québec J7T 2J2
Téléphone : 450 458-7555
Télécopieur : 866 397-4031
elavoie@dow.com
Site internet: www.dow.com

Georgia-Pacific Canada LP
Ferry Ameri
2180, Meadowvale Blvd, suite 200
Mississauga, Ontario L5N 5S3
Téléphone : 1-800-361-0486
fereshteh@gapac.com

Henry Canada Inc.
René Rufiange
10, avenue Saint-Pierre
Lachine, Québec H8R 1N7
Téléphone : 514 943-4182
Télécopieur : 514 364-7270
rrufiange@henry.com

Les Industries Mondiales Armstrong du Canada Ltée
Fabian Roberge
1538, Giguère
Contrecoeur, Québec J0L 1C0
Téléphone : 514 240-2797
froberge@armstrongceilings.com
www.armstrongceilings.com

Les Industries Mondiales Armstrong du Canada Ltée
Jean-François Perron
9200, rue de la Sarre
Lévis, Québec G6Y 0L2
Téléphone : 418 951-8199
jperron@armstrongceilings.com
www.armstrongceilings.com

Les Produits Métalliques Bailey Ltée
Sergio Di Fruscia
525, Avenue Edward VII
Dorval, Québec H9P 1E7
Téléphone : 514 735-3455
Télécopieur : 514 735-5052
sergio.difruscia@bmp-group.com

Owens Corning Canada LP
Éric McKenna
469, Terrasse Hogue
Valleyfield, Québec J6S 0C4
Téléphone :
450 377-3531 • 800 419-0741
Téléc. : 450 377-8695 • 800 419-0742
eric.mckenna@owenscorning.com

Owens Corning Canada LP
Jean-François Robert
7045, rue Ludger-Ruelland
Lévis, Québec G6Y 8T7
Téléphone : 1-800-311-1904
Télécopieur : 418 837-4132
jean-francois.robert@owenscorning.com

PMA Inc.
Pascal Mourgues
1227, rue Manic
Chicoutimi, Québec G7K 1A1
Téléphone : 418 696-1000
Télécopieur : 418 696-1124
info@pmainc.ca
www.starwall.com

Produits de Bâtiment Fusion inc.
Cesare Minchillo
4500, Bernard-Lefebvre
Laval, Québec, H7C 0A5
Téléphone : 450 728-4500
855 728- 4500
Télécopieur : 450 665-4500
cminchillo@fusionbp.com
www.fusionbp.com

Rockfon LLC
Isabelle Champagne
8024, Esquesing Line
Milton, Ontario L9T 6W3
Téléphone : 647 269-8580
Isabelle.champagne@rockfon.com

Rockwool inc.
Sylvie Pinsonneault
8024, Esquesing Line
Milton, Ontario L9T 6W3
Téléphone : 1-877-635-7221
Télécopieur : 450 974-6869
sylvie.pinsonneault@rockwool.com

Soprema
Daniel Houle
1688, Jean-Berchmans-Michaud
Drummondville, Québec J2C 8E9
Téléphone : 800 361-1386
Télécopieur : 450 449-9102
dhoule@soprema.ca
Site internet : www.soprema.ca

Soprema
Jean-François Tremblay
375, rue Lachance
Québec (Québec) G1P 2H3
Téléphone : 418 681-8788
Télécopieur : 418 681-8806
jftremblay@soprema.ca

Unifix inc.
Jean-Pierre Fontaine
Michel Paquette
35, rue Unifix
Bromont, Québec J2L 1N5
Téléphone : 800 461-0955
450 534-0955
Télécopieur : 450 534-0953
jefontaine@nationalgypsum.com
michelpaq@nationalgypsum.com

Wallboard Trim & Tools
Nico Dupuis
100, Granton Drive, unit 2
Richmond Hill. Ontario L4B 1H7
Téléphone : 514 214-6171
nico@wallboardtrim.com

Venez faire équipe avec nous et bénéficiez des avantages de la seule association représentant tous les professionnels de l'industrie des systèmes intérieurs.

Poulin Équipement
François Poulin
551, Route 108
Beauceville, Québec G5X 3A7
Téléphone : 418 774-4661
Télécopieur : 418 774-4666
poulinequipement@sogetel.net
www.poulinequipement.com

Solutions Acoustiques 2012
Denis De Oliveira
338, rue St-Antoine Est, Bureau 201
Montréal, Québec H2Y 1A3
Téléphone: 514 954-1412
Télécopieur: 514 954-1410
ddo@solutionsacoustiques.com
www.solutionsacoustiques.com

MEMBRES FOURNISSEURS SPÉCIALISÉS

Arcopel Acoustique Ltée
Marc-André Cormier
11201, rue Mirabeau
Anjou (Québec) H1J 2S2
Téléphone : 514 355-7720, poste 222
Sans frais :
1 888-ARCOPEL (272-6735)
Télécopieur : 514 355-1293
marcandre.cormier@arcopel.com
www.arcopel.com

Broche Midisu
9346-3156 Québec inc.
Nicolas Lachance
659, boul. Jean-Paul-Vincent
Longueuil, Québec J4G 1R3
Téléphone : 450 646-3111
nicolas@jeniro.ca
www.midisu.com

Hilti (Canada) Corporation
Serge Dionne
1990, rue Jean-Talon Nord, No 142
Sainte-Foy, Québec G1N 4K8
Téléphone : 418 681-4233
Télécopieur : 418 681-9214
serge.dionne@hilti.com
www.hilti.ca

Hilti (Canada) Corporation
Mathieu Mercou
3485, boulevard Industriel
Laval, Québec H7L 4S3
Téléphone : 800 363-4458
Télécopieur : 800 363-4459
mathieu.mercou@hilti.com
www.hilti.ca

ITW Construction Products
Chris Atwell
120, Travail Road
Marham, Ontario L3S 3J1
Téléphone : 905 471-7403
catwell@itwconstruction.ca

Nadeau Isolation
Louis Dubois
5085, rue Rideau
Québec, Québec G2E 5H9
Téléphone : 418 872-0000
Télécopieur : 418 872-5172
ldubois@nadeauisolation.com

PortéCadres Demers inc.
Jeannot Fortin
8, rue Létourneau
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J2W 1B3
Téléphone : 450 895-2067
Télécopieur : 450 895-3263
jfortin@portecadresdemers.com
www.portecadresdemers.com

SYSTÈME DE GESTION DES ACTIFS ON!TRACK

Poursuivez le travail.
Maintenez votre productivité.
Utilisez ON!Track.

Voilà certains des éléments qui sapent le plus l'efficacité d'un chantier : les actifs manquants. Les outils brisés. Des actifs qui ne sont pas là où ils devraient être. Ces problèmes vous ralentissent et vous coûtent de l'argent. Rester efficace tout en gérant des centaines ou des milliers d'actifs sur plusieurs chantiers est un travail en soi. Et c'est un autre aspect de votre travail que nous voulons simplifier.

AVEC VOUS DU DÉBUT À LA FIN, ET BIEN AU-DELÀ

Lorsque vous êtes prêt à simplifier la gestion des actifs, nous sommes prêts à vous aider. Nous vous aiderons à analyser, planifier et mettre en œuvre ON!Track pour votre inventaire d'actifs et nous serons là pour vous dès que vous aurez besoin d'aide avec le service à la clientèle et la formation continus.

NOUS VOUS AIDERONS POUR LES TÂCHES SUIVANTES :

Planifier
- Analyser votre processus actuel
- Effectuer une analyse coûts-avantages
- Examiner les besoins

Mettre en œuvre
- Personnaliser votre solution
- Étiqueter et enregistrer vos actifs
- Fournir la formation initiale

Entretenir
- Rester productif à l'aide du service à la clientèle continu
- Obtenir les outils dont vous avez besoin grâce à une équipe de vente directe
- Rester à jour à l'aide de formations supplémentaires

POUR DEMANDER UNE CONSULTATION, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC VOS REPRESENTANTS HILTI:

Véronique Labbé: 514 895 1611 veronique.labbe@hilti.com
Marc Côté: 514 618 5245 marc.cote@hilti.com
Ali Lahlou Mimi: 438 837 5117 ali.lahloumimi@hilti.com

Le Composé à Joints EXTRÊME Tout Usage

Le Composé à Joints EXTRÊME Tout Usage de CertainTeed est un produit de haute-performance avec une grande solidité, conçu pour utilisation avec panneaux pouvant supporter des impacts et présentant une résistance à l'humidité et à la moisissure. Le composé Extrême Tout Usage résistant à l'humidité et à la moisissure utilise la technologie M2Tech® et sa formule unique convient aux systèmes de cloisons sèches à résistance élevée, y compris les cloisons sèches ''Résistance Extrême" et ''Impact Extrême" fabriquées par CertainTeed.

Joint d'Expansion Feu

Le nouveau Joint d'expansion Feu de Trim-Tex offre une solution moins dispendieuse et plus simple à utiliser.

Disponible en longueur de 10 pieds.

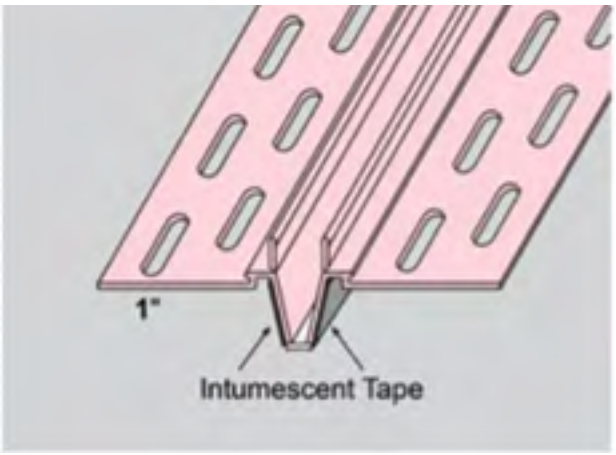

Boite de Finition "Power Assist" Haute Capacité de TapeTech

La boite MAXXBOX est munie de ressorts pour réduire l'effort d'application de 50%.

Disponible en largeur de 7", 10" et 12"

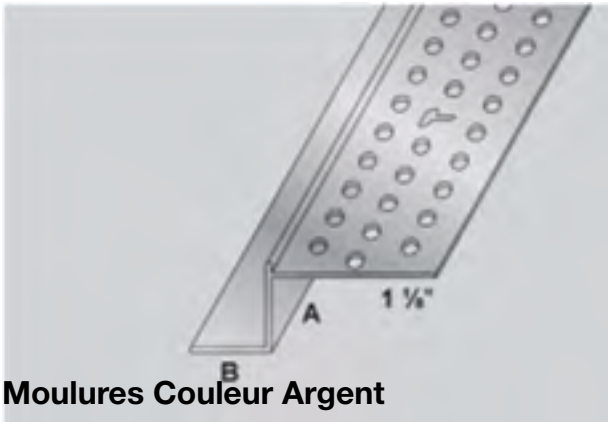

Moulures Couleur Argent

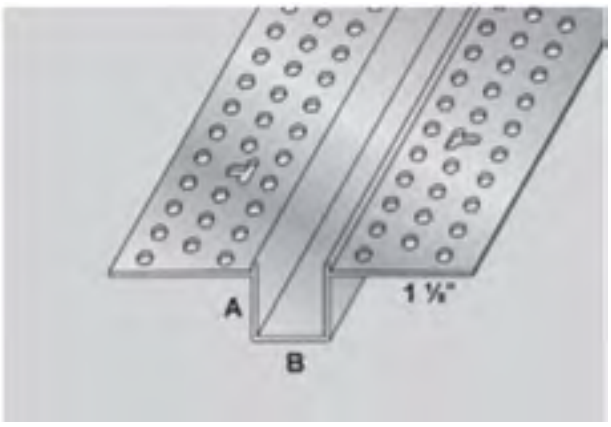

Trim-Tex offre maintenant 2 nouvelles moulures de couleur argent. Plus facile à installer et moins dispendieuse que le métal. Disponible dans 2 modèles, U (Channel) et en Z (Shadow)

Pour plus de détails sur tous ces produits : **514-214-6171 ou nico@wallboardtrim.com**

Le changement commence ici. Dans nos maisons.

Vous nous avez toujours connu sous le nom de ROXUL, l'entreprise derrière l'isolant fait de laine de roche. À une époque où le potentiel d'économie énergétique dans les constructions n'est pas complètement atteint, comment pourrions-nous rester passifs? Impossible.

Regroupés sous un seul nom, nous pouvons maintenant innover, explorer et trouver de nouvelles façons d'en faire plus pour nos clients, et pour la planète.

Nous sommes des chefs de file en matière d'isolant fait de laine de roche.

Nous sommes ROCKWOOL.

Pour en savoir plus sur ce que ce changement signifie pour vous, visitez rockwool.com/fr-ca/bonjour

ROCKWOOL

UNE COMPAGNIE QUI A DE LA GUEULE.

MANUGYPSE

QUÉBEC - BOUCHERVILLE

manugypse.com

ARCOPEL

À votre service depuis 1986

Le seul distributeur de **produits acoustiques** spécialisé
à **100 % en plafonds** dans l'est du Canada

arcopel.com

11201, rue Mirabeau, Ville d'Anjou, Montréal (Québec) Canada H1J 2S2
T. 514 355-7720 • Sf. 1 888 ARCOPEL ou 1 888 (272-6735) • info@arcopel.com